



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 54 - MAI 2011**

# SOMMAIRE

## Direction Départementale de la Cohésion Sociale

### POLE SOCIAL

Arrêté N °2011147-0003 - Arrêté préfectoral relatif à l'ouverture du Foyer de Jeunes Travailleurs - Habitat Jeunes 66, géré par La Ligue de l'Enseignementn Fédération des Oeuvres Laïques des Pyrénées- Orientales (FOL 66) .....	1
--	---

## Direction Départementale des Territoires et de la Mer

### Direction

Arrêté N °2011144-0001 - Autorisation de circulation d'un petit train routier sur la commune de Céret .....	4
Arrêté N °2011147-0001 - Modification de l'arrêté permanent du 30 juin 2004 d'autorisation de circulation de petits trains routiers sur la commune d'Argeles sur Mer .....	9
Arrêté N °2011147-0002 - Modification de l'arrêté permanent du 23 juin 2005 d'autorisation de circulation de petits trains routiers sur la commune de Canet en Roussillon .....	12

### Service environnement forêt sécurité routière

Arrêté N °2011147-0012 - AP portant attribution de plans de chasse individuels pour une ou plusieurs espèces ci- après: isard, mouflon, cerf, chevreuil et daim sur les territoires de chasse des Pyrénées- Orientales .....	15
Autre - Approbation et autorisation pour l'exécution des projets de distribution d'énergie électrique .....	579

## Partenaires Etat Hors PO

Arrêté N °2011147-0006 - Arrêté portant agrément d'une zone pour l'utilisation d'une hélisurface en mer MY Boarwalk .....	581
Décision - Décision portant publication du plan de balisage de la plage de la commune de Collioure .....	585

## Préfecture des Pyrénées- Orientales

### Sous- Préfecture de Prades

Arrêté N °2011146-0007 - arrêté préfectoral portant réglementation de l'organisation de la Trobada 2011 dans le massif du Canigou .....	595
Arrêté N °2011146-0008 - arrêté portant règlementation de l'organisation de la Régénération de la Flamme dans le massif du Canigou le 22 juin 2011 .....	598
Arrêté N °2011146-0009 - arrêté portant réglementation temporaire de la circulation de véhicules à moteur sur les pistes forestières du LLech et de Balaig en forêt domaniale du Canigou à compter du 1er juin 2011 .....	601

**Service Départemental d'Incendie et de Secours**

**Groupements fonctionnels GSO**

Arrêté N °2011150-0001 - Arrêté préfectoral portant constitution du jury d examen  
pour l obtention du brevet national de jeunes sapeurs- pompiers

..... 605



t u

o

o

o

o

=

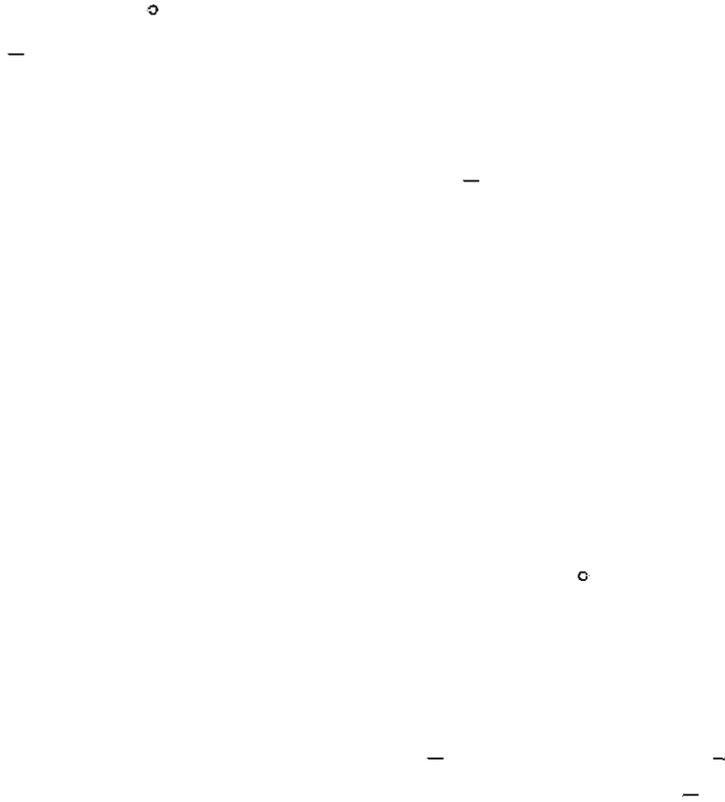
o



-



-







## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
CVO CER

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Chevalier de la Légion d'Honneur,

**VU** le code de la route;

**VU** le décret n° 85-891 du 16 août 1985 relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes, modifié;

**VU** l'arrêté du 4 juillet 1972 relatif aux feux spéciaux des véhicules à progression lente;

**VU** l'arrêté du 2 juillet 1997 définissant les caractéristiques et les conditions d'utilisation des véhicules autres que les autocars et les autobus destinés à des usagers de tourisme et de loisirs;

**VU** l'arrêté du 15 avril 1998 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1997 susvisé;

**VU** le certificat d'inscription du demandeur au registre des entreprises de transport public routier de personnes;

**VU** la réception à titre isolé des éléments des petits trains routiers;

**VU** l'arrêté préfectoral du 30 juin 2004 réglementant la circulation des petits trains routiers modifié;

**VU** la demande du 24 mars 2011 présentée par la société TRAINBUS d'Argelès sur Mer;

**VU** les procès-verbaux de visite technique périodiques délivrés l'Apave;

**VU** l'avis favorable de Monsieur le Président du Conseil Général des Pyrénées Orientales en date du 30 mars 2011;

**VU** l'avis favorable de Monsieur le Commandant de Groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Orientales en date du 2 avril 2011;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2010004-29 du 4 janvier 2010 portant délégation de signature à Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer;

**SUR** proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture;

## ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La Société TRAINBUS d'Argelès est autorisée à mettre en circulation un petit train touristique de catégorie II sur la commune de Céret le samedi 28 et le dimanche 29 mai 2011 entre 8h30 et 19h30.

**ARTICLE 2** : Le petit train routier est constitué: voir tableau en annexe.

**ARTICLE 3** : Le petit train routier ne peut emprunter que les itinéraires définis en annexe.

**ARTICLE 4** : La longueur de chacun de ces ensembles routiers ne pourra en aucun cas dépasser dix-huit mètres (18 m).

**ARTICLE 5** : Le nombre de véhicules remorqués ne peut en aucun cas excéder trois (3).

**ARTICLE 6** : Des feux seront placés à l'avant et à l'arrière du convoi. Ces feux devront être conformes aux prescriptions de l'arrêté du 4 juillet 1972 susvisé (arrêté du 03 novembre 1988, article 1<sup>er</sup>).

**ARTICLE 8** : Tout conducteur d'un petit train routier doit être titulaire de la catégorie D du permis de conduire. Il doit en outre être en possession de la fiche médicale du conducteur en cours de validité.

**ARTICLE 9** : Toute modification du trajet ou de ses caractéristiques routières ainsi que toute modification des véhicules entraîne la perte de validité du présent arrêté.

**ARTICLE 10 :**

Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures

**ARTICLE 11 :**

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales,  
Monsieur le Maire de la commune de Céret,  
Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Orientales,  
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,  
La société TRAINBUS  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

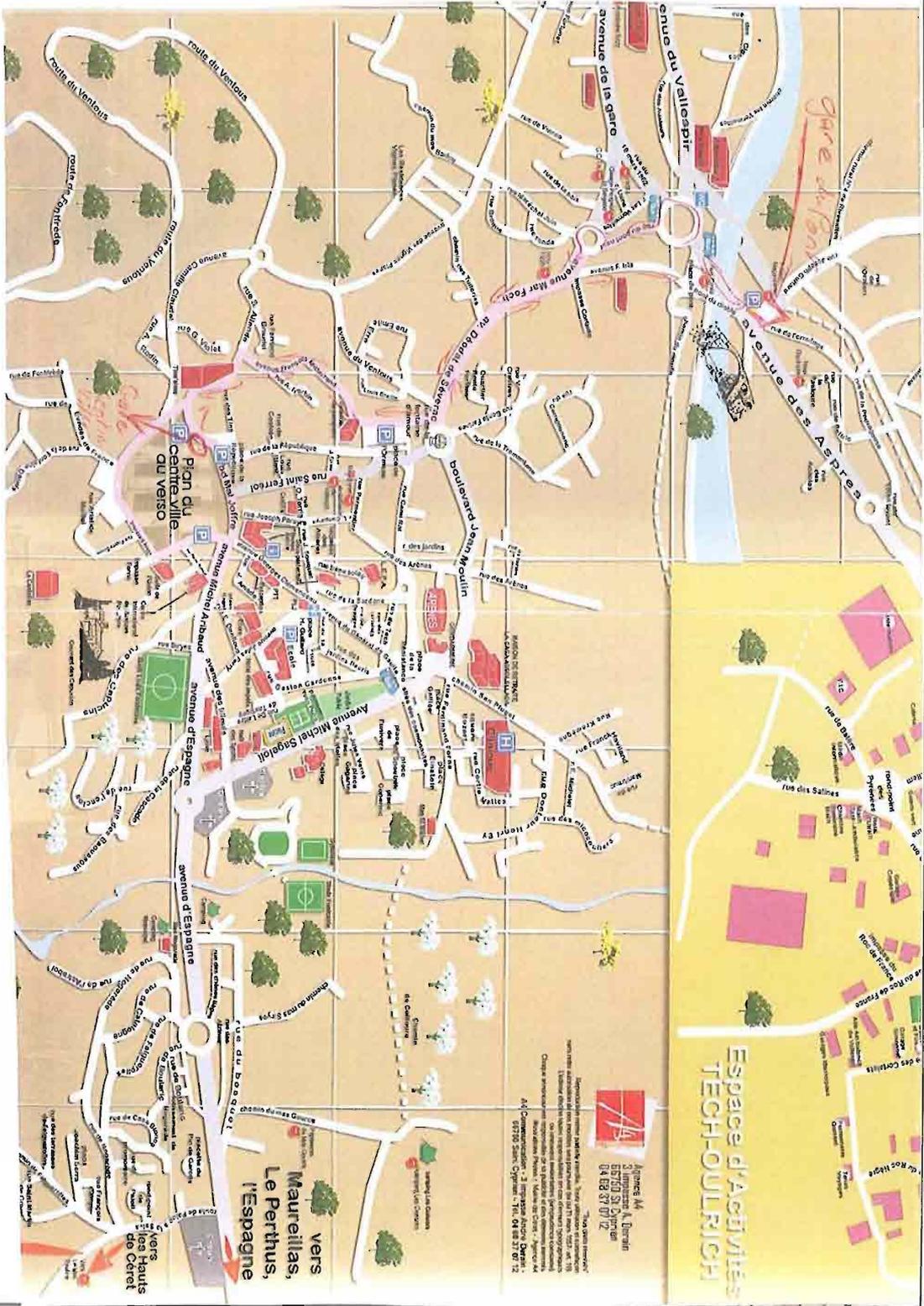
A Perpignan, le **24 mai 2011**

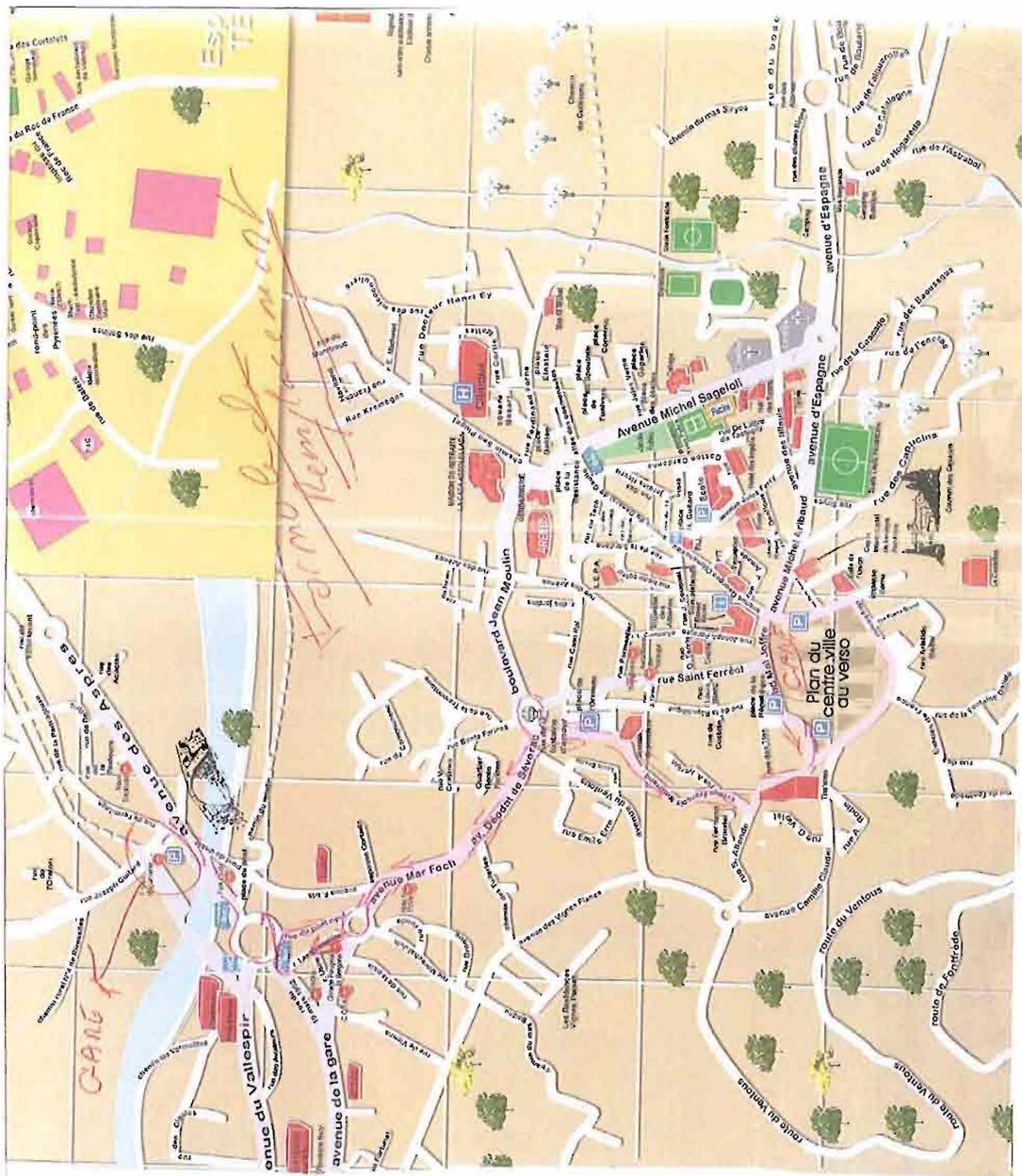
P/le préfet des Pyrénées-Orientales  
P/ le directeur départemental des territoires  
et de la mer des Pyrénées-Orientales

  
Le Chef de la Cellule  
de Veille Opérationnelle  
Claude MARCEROU

## ANNEXES

Locomotive	Loco. Remplacement	Remorques
BJ 910 VB CPIL AKVAL 05/03/07 VF9LOCO186A760058 2 VASP 181MOD 6 CV NON SPEC	AW-670-TF CPIL-AKVAL 13/07/10 VF9LOCO0180A760098 2 VASP 18/1 MOD 8 CV NON SPEC	BJ 869 VB MOBILE SEA 05/03/07 VF9WAGON56A760154 18 RESP WAGON5 NON SPEC  BJ 831 VB MOBILE SEA 05/03/07 VF9WAGON56A760155 18 RESP WAGON 5 NON SPEC  BJ 787 VB MOBILE SEA 05/03/07 VF9WAGON56A760156 18 RESP WAGON 5 NON SPEC







## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
des Pyrénées Orientales

CVOCER

### LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Chevalier de la Légion d'Honneur,

**VU** le code de la route;

**VU** le décret n° 85-891 du 16 août 1985 relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes, modifié;

**VU** l'arrêté du 4 juillet 1972 relatif aux feux spéciaux des véhicules à progression lente;

**VU** l'arrêté du 2 juillet 1997 définissant les caractéristiques et les conditions d'utilisation des véhicules autres que les autocars et les autobus destinés à des usagers de tourisme et de loisirs;

**VU** l'arrêté du 15 avril 1998 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1997 susvisé;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2010004-29 du 4 janvier 2010 portant délégation de signature à M. Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales;

**VU** le certificat d'inscription du demandeur au registre des entreprises de transport public routier de personnes;

**VU** la réception à titre isolé des éléments des petits trains routiers;

**VU** l'arrêté préfectoral du 30 juin 2004 réglementant la circulation des petits trains routiers modifié;

**VU** la demande du 16 mai 2011 présentée par la société « Trainbus » d'Argelès sur Mer;

**VU** les procès-verbaux de visite initiale délivrés par le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) de la région Languedoc-Roussillon;

**SUR** proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture;

## A R R E T E

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'article 1er de l'arrêté préfectoral du 30 juin 2004 est modifié comme suit:

La société des petits trains routiers « Trainbus », sise 21 rue des Verdiers à Argeles sur Mer (66700), est autorisée à mettre en circulation l'ensemble des petits trains routiers listés dans le tableau modifié ci-joint en annexe afin d'assurer la desserte touristique estivale de la commune d'Argeles sur Mer.

**ARTICLE 2 :**

M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales,  
M. le Maire d'Argeles sur Mer  
M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Orientales,  
M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,  
La société « Trainbus » entreprise exploitante,

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan, le 24 mai 2011

p/ Le Préfet des Pyrénées-Orientales  
p/ Le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales

Le Chef de la Cellule  
de Veille Opérationnelle

  
Claude MARCEROU

250911

Immatriculation :	Marque :	1ere mise en circulation :	N° dans la série du type :	Nbre places assises :	Genre :	Type :	Puissance :	Carrosserie :	Remarques :
BF 421 LK	1782 TC 66	2549 TH 66	3607 TM 66	5312 TM 66	5927 TR 66	BU 910 VB	8560 VB 66	8565 VB 66	AM-961-VD
PRAT	AKVAL	AKVAL	AKVAL	AKVAL	AKVAL	CPIL AKVAL	CPIL AKVAL	CPIL AKVAL	AM-570-JF
29/12/10	24/03/04	23/06/04	02/06/05	15/06/05	19/05/06	05/03/07	29/02/08	29/02/08	CPIL AKVAL
VF9LCC0189A760027	VF9LCC0189A760027	VF9LCC0189A760031	VF9LCC0189A760041	VF9LCC0189A760042	VF9LCC0189A760050	VF9LCC0189A760058	VF9LCC0189A760077	VF9LCC0189A760078	VF9LCC0189A760098
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
VASP	VASP	VASP	VASP	VASP	VASP	VASP	VASP	VASP	VASP
LOCO	LOCO	LOCO	LOCO	LOCO	LOCO	LOCO	LOCO	LOCO	LOCO
8 CV	8 CV	8 CV	8 CV	8 CV	5 CV	6 CV	8 CV	8 CV	8 CV
NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC
Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :
BN 236 HM	1795 TC 66	2540 TH 66	3610 TM 66	5312 TM 66	5937 TR 66	BU 889 VB	8568 VB 66	AC 382 DG	AM-008-VE
PRAT	AKVAL	AKVAL	MOBILE SEA	MOBILE SEA	MOBILE SEA	MOBILE SEA	MOBILE SEATS	MOBILE SEATS	MOBILE
11/05/11	24/03/04	23/06/04	02/06/05	15/06/05	19/05/06	05/03/07	29/02/08	27/07/09	07/09/05
VF9WACD2X8BX637004	VF9WACD2X8BX637004	VF9WACD2X8BX637004	VF9WACD2X8BX637004	VF9WACD2X8BX637004	VF9WACD2X8BX637004	VF9WACD2X8BX637004	VF9WACD2X8BX637004	VF9WACD2X8BX637004	VF9WACD2X8BX637004
23	18	18	18	18	18	18	18	16	19
RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP
W/C02	WAGON 4	WAGON 4	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5
NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC
Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :
BN 260 HM	1797 TC 66	2542 TH 66	3603 TM 66	5315 TM 66	5930 TR 66	BU 831 VB	8573 VB 66	AC 402 DG	AM-118-VE
PRAT	AKVAL	AKVAL	MOBILE SEA	MOBILE SEA	MOBILE SEA	MOBILE SEA	MOBILE SEATS	MOBILE SEATS	MOBILE
11/05/11	24/03/04	23/06/04	02/06/05	15/06/05	19/05/06	05/03/07	29/02/08	27/07/09	07/09/05
VF9WACD2X8BX637006	VF9WACD2X8BX637006	VF9WACD2X8BX637006	VF9WACD2X8BX637006	VF9WACD2X8BX637006	VF9WACD2X8BX637006	VF9WACD2X8BX637006	VF9WACD2X8BX637006	VF9WACD2X8BX637006	VF9WACD2X8BX637006
25	18	18	18	18	18	18	18	16	19
RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP
W/C02	WAGON 4	WAGON 4	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5
NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC
Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :
BN 288 HM	1720 TC 66	2545 TH 66	3608 TM 66	5316 TM 66	5933 TR 66	BU 787 VB	8577 VB 66	AC 365 DG	AM-048-VE
PRAT	AKVAL	AKVAL	MOBILE SEA	MOBILE SEA	MOBILE SEA	MOBILE SEA	MOBILE SEATS	MOBILE SEATS	MOBILE
11/05/11	24/03/04	23/06/04	02/06/05	15/06/05	19/05/06	05/03/07	29/02/08	27/07/09	07/09/05
VF9WACD2X8BX637005	VF9WACD2X8BX637005	VF9WACD2X8BX637005	VF9WACD2X8BX637005	VF9WACD2X8BX637005	VF9WACD2X8BX637005	VF9WACD2X8BX637005	VF9WACD2X8BX637005	VF9WACD2X8BX637005	VF9WACD2X8BX637005
25	18	18	18	18	18	18	18	16	19
RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP	RESP
W/C02	WAGON 4	WAGON 4	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5	WAGON 5
NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC	NON SPEC
Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :	Remarques :
AT-214-JD	PRAT	04/06/10	VF9WACD2X8BX637008	25	RESP	WAGON W/C03	NON SPEC	Remarques :	AT-214-JD
04/06/10	PRAT	04/06/10	VF9WACD2X8BX637008	25	RESP	WAGON W/C03	NON SPEC	Remarques :	AT-214-JD
04/06/10	PRAT	04/06/10	VF9WACD2X8BX637008	25	RESP	WAGON W/C03	NON SPEC	Remarques :	AT-214-JD



## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
des Pyrénées Orientales

CVOCER

### LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Chevalier de la Légion d'Honneur,

**VU** le code de la route;

**VU** le décret n° 85-891 du 16 août 1985 relatif aux transports urbains de personnes et aux transports routiers non urbains de personnes, modifié;

**VU** l'arrêté du 4 juillet 1972 relatif aux feux spéciaux des véhicules à progression lente;

**VU** l'arrêté du 2 juillet 1997 définissant les caractéristiques et les conditions d'utilisation des véhicules autres que les autocars et les autobus destinés à des usagers de tourisme et de loisirs;

**VU** l'arrêté du 15 avril 1998 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1997 susvisé;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2010004-29 du 4 janvier 2010 portant délégation de signature à M. Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales;

**VU** le certificat d'inscription du demandeur au registre des entreprises de transport public routier de personnes;

**VU** la réception à titre isolé des éléments des petits trains routiers;

**VU** l'arrêté préfectoral du 23 juin 2005 réglementant la circulation des petits trains routiers modifié;

**VU** la demande du 16 mai 2011 présentée par la société « Trainbus » d'Argelès sur Mer;

**VU** les procès-verbaux de visite initiale délivrés par le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) de la région Languedoc-Roussillon;

**SUR** proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture;

## **A R R E T E**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'article 1er de l'arrêté préfectoral du 23 juin 2005 est modifié comme suit:

La société des petits trains routiers « Trainbus », sise 21 rue des Verdières à Argeles sur Mer (66700), est autorisée à mettre en circulation l'ensemble des petits trains routiers listés dans le tableau modifié ci-joint en annexe afin d'assurer la desserte touristique estivale de la commune de Canet en Roussillon.

**ARTICLE 2 :**

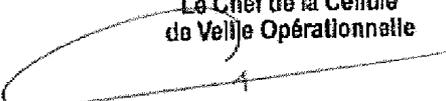
M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales,  
M. le Maire de Canet en Roussillon,  
M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Orientales,  
M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,  
La société « Trainbus » entreprise exploitante,

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan, le 24 mai 2011

p/ Le Préfet des Pyrénées-Orientales  
p/ Le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales

Le Chef de la Cellule  
de Veille Opérationnelle

  
**Claude MARCEROU**

250511

Vehicule tracteur	Vehicule tracteur	Vehicule tracteur	Vehicule tracteur	Vehicule tracteur	Vehicule tracteur	Vehicule tracteur	Vehicule tracteur	Vehicule tracteur	Vehicule tracteur			
Immatriculation : Marque : 1ere mise en circulation : N° dans la série du type : Nbre places assises : Genre : Type : Puissance : Carrosserie :	BF 421 LK PRAT 29/12/10 VF9L4D2AX9X637016 2 VASP LCCO 8 CV NON SPEC	1787 TG 66 AKVAL 24/03/04 VF9L0C0139A760027 2 VASP LCCO 8 CV NON SPEC	2549 TH 66 AKVAL 23/06/04 VF9L0C0184A760031 2 VASP LCCO 8 CV NON SPEC	3607 TM 66 AKVAL 02/06/05 VF9L0C0159A760041 2 VASP LCCO 8 CV NON SPEC	5313 TM 66 AKVAL 15/06/05 VF9L0C0159A760042 2 VASP LCCO 8 CV NON SPEC	5927 TR 66 AKVAL 15/05/06 VF9L0C0186A760050 2 VASP LCCO 5 CV NON SPEC	8J 910 VB CPIL AKVAL 05/03/07 VF9L0C0186A760058 2 VASP 181MOD 6 CV NON SPEC	8568 VB 66 CPIL AKVAL 29/02/08 VF9L0C0189A760077 2 VASP 181MOD 8 CV NON SPEC	8565 VB 66 CPIL AKVAL 29/02/08 VF9L0C0189A760078 2 VASP 181MOD 8 CV NON SPEC	AM-951-VD CPIL AKVAL 07/04/05 VF9L0C0189A760039 2 VASP LCCO 8 CV NON SPEC	AM-672-TF CPIL AKVAL 13/07/10 VF9L0C0180A760098 2 VASP 181MOD 8 CV NON SPEC	AT-249-JD PRAT 04/06/10 VF9L0C03X8X637008 2 VASP LCCO 8 CV NON SPEC
Immatriculation : Marque : 1ere mise en circulation : N° dans la série du type : Nbre places assises : Genre : Type : Puissance : Carrosserie :	BN 286 HM PRAT 11/09/11 VF9WCD2X8X637004 25 RESP WCO2 NON SPEC	1795 TG 66 AKVAL 24/03/04 VF9WAC0M43A760068 18 RESP WAGON 4 NON SPEC	2542 TH 66 AKVAL 23/06/04 VF9WAC0M44A760078 18 RESP WAGON 4 NON SPEC	3609 TM 66 MOBILE SEA 02/06/05 VF9WAC0N55A760112 18 RESP WAGON 5 NON SPEC	5315 TM 66 MOBILE SEA 15/06/05 VF9WAC0N55A760113 18 RESP WAGON 5 NON SPEC	5930 TR 66 MOBILE SEA 15/05/06 VF9WAC0N56A760142 18 RESP WAGON 5 NON SPEC	8J 831 VB MOBILE SEA 05/03/07 VF9WAC0N56A760155 18 RESP WAGON 5 NON SPEC	8573 VB 66 MOBILE SEATS 29/02/08 VF9WAC0N58A760205 18 RESP WAGON 5 NON SPEC	AC 382 DG MOBILE SEATS 27/07/09 VF9WAC0N59A760239 16 RESP WAGON 5 NON SPEC	AM-008-VE MOBILE 07/04/05 VF9WAC0N54A760102 19 RESP WAGON 5 NON SPEC	AM-118-VE MOBILE 07/04/05 VF9WAC0N54A760104 19 RESP WAGON 5 NON SPEC	AT-214-JD PRAT 04/06/10 VF9WAC03X8X637007 25 RESP WAGON WCO3 NON SPEC
Immatriculation : Marque : 1ere mise en circulation : N° dans la série du type : Nbre places assises : Genre : Type : Puissance : Carrosserie :	BN 260 HM PRAT 11/05/11 VF9WCD2X8X637005 25 RESP WCO2 NON SPEC	1797 TG 66 AKVAL 24/03/04 VF9WAC0M43A760066 18 RESP WAGON 4 NON SPEC	2542 TH 66 AKVAL 23/06/04 VF9WAC0M44A760079 18 RESP WAGON 4 NON SPEC	3609 TM 66 MOBILE SEA 02/06/05 VF9WAC0N55A760111 18 RESP WAGON 6 NON SPEC	5315 TM 66 MOBILE SEA 15/06/05 VF9WAC0N55A760114 18 RESP WAGON 5 NON SPEC	5930 TR 66 MOBILE SEA 15/05/06 VF9WAC0N56A760143 18 RESP WAGON 5 NON SPEC	8J 831 VB MOBILE SEA 05/03/07 VF9WAC0N56A760156 18 RESP WAGON 5 NON SPEC	8573 VB 66 MOBILE SEATS 29/02/08 VF9WAC0N58A760206 18 RESP WAGON 5 NON SPEC	AC 365 DG MOBILE SEATS 27/07/09 VF9WAC0N59A760241 16 RESP WAGON 5 NON SPEC	AM-048-VE MOBILE 07/04/05 VF9WAC0N54A760103 19 RESP WAGON 5 NON SPEC	AM-154-JD PRAT 04/06/10 VF9WAC03X8X637009 25 RESP WAGON WCO3 NON SPEC	

## PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES

Direction Départementale  
Des Territoires et de la Mer  
des Pyrénées Orientales

SAISON CYNEGETIQUE 2011/2012

**ARRETE PREFECTORAL N° 2011 PORTANT ATTRIBUTION DE PLANS DE CHASSE INDIVIDUELS POUR UNE OU PLUSIEURS ESPECES CI-APRES : ISARD, MOUFLON, CERF, CHEVREUIL et DAIM SUR LES TERRITOIRES DE CHASSE DES PYRENEES-ORIENTALES**

LE PREFET des Pyrénées-Orientales,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,

- VU le code de l'environnement et notamment ses articles L. 425-1 à L. 425-3 ; L. 425-6 à L. 425-13 et R. 425-1 à R. 425-13 ;
- VU la loi n° 63-754 du 30 juillet 1963 instituant un plan de chasse du grand gibier pour créer un nécessaire équilibre agro-sylvo-cynégétique et le décret n° 65-458 du 14 juin 1965 modifié ;
- VU la loi n° 698/2000 du 28 juillet 2000 relative à la chasse modifiée ;
- VU la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances et plus particulièrement son article 63 - taxes parafiscales supprimées ;
- VU l'arrêté du 20/08/04 fixant les conditions de recouvrement de la taxe parafiscale par animal à tirer dans le cadre d'un plan de chasse ;
- VU l'arrêté ministériel du 31 juillet 1989 et le décret n° 89-505 du 19 juillet 1989 relative à la mise en oeuvre du plan de chasse au grand gibier ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2009051-13 du 20 février 2009 portant approbation du schéma départemental de gestion cynégétique des Pyrénées-Orientales ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2010004-34 du 04 janvier 2010 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2010004-29 du 04 janvier 2010 portant délégation de signature à Monsieur Georges ROCH, directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales ;
- VU la déclaration de délégation de signature du 05 janvier 2010 donnée à Monsieur Frédéric ORTIZ, chef du service environnement, forêt et sécurité routière pour l'application de l'arrêté préfectoral n° 2010004-29 du 04 janvier 2010 de délégation de signature ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2011133-0004 en date du 13 mai 2011 fixant les minima et maxima des plans de chasse pour la saison cynégétique 2011/2012 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2011133-0005 en date du 13 mai 2011 relatif à l'ouverture de la chasse au chevreuil en tir d'été à l'approche ou à l'affût pour l'année 2011 dans le département des Pyrénées-Orientales ;
- VU les demandes d'attribution de plans de chasse individuels et l'avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage en date du 10 mai 2011 ;

Considérant que le plan de chasse tend à assurer le développement durable des populations de gibier et à préserver leurs habitats, en conciliant les intérêts agricoles, sylvicoles et cynégétiques ;

Considérant l'évaluation des effectifs des différentes populations d'espèces de grands gibiers réalisée par la fédération départementale des chasseurs ;

SUR proposition de Monsieur le secrétaire général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales.

**ARRETE**

**Article 1er :** Les bénéficiaires de plans de chasse individuels, sur les territoires dont ils sont détenteurs du droit de chasse, figurent à l'annexe 1 ci-jointe.

**Article 2 : Mode, période et jours de chasse :**

ESPECES	MODE DE CHASSE	PERIODE ET JOURS DE CHASSE
ISARD	- Approche et affût (en individuel ou par équipe de 4 chasseurs au plus)	- du 11/09/2011 au 29/01/2012  tous les jours
MOUFLON	- Approche et affût (en individuel ou par équipe de 4 chasseurs au plus)  - Battue (minimum 5 chasseurs)	Pour l'ensemble des unités de gestion sauf MADRES : - du 01/09/2011 au 29/01/2012  Pour l'unité de gestion MADRES : - du 01/09/2011 au 29/02/2012  Approche et affût : tous les jours  Battue : mercredi, samedi et dimanche + jours fériés légaux
CERF / BICHE (toutes classes d'âge)	- Approche et affût (en individuel ou par équipe de 4 chasseurs au plus)	du 11/09/2011 au 29/02/2012 tous les jours
BICHES, JEUNES DE L'ANNEE	- Battue (minimum 5 chasseurs)	du 11/09/2011 au 29/01/2012 les mercredi, samedi et dimanche + jours fériés légaux
CERFS, DAGUETS ET 4 CORNS	- Battue (minimum 5 chasseurs)	du 15/10/2011 au 29/01/2012 les mercredi, samedi et dimanche + jours fériés légaux
CHEVREUIL en 0r d'été	- Approche et affût (en individuel ou par équipe de 4 chasseurs au plus)  Prélèvement MAXI de 1/3 du plan de chasse attribué pour le brocard.	- du 01/06/2011 au 29/02/2012  tous les jours
CHEVREUIL	- Approche et affût (en individuel ou par équipe de 4 chasseurs au plus)  - Battue (minimum 5 chasseurs)	- Approche et affût : du 11/09/2011 au 29/02/2012 tous les jours  - Battue : du 11/09/2011 au 29/01/2012 les mercredi, samedi et dimanche + jours fériés légaux
DAIM	- Approche et affût (en individuel ou par équipe de 4 chasseurs au plus)  - Battue (minimum 5 chasseurs)	- Approche et affût : du 11/09/2011 au 29/02/2012 tous les jours  - Battue : du 11/09/2011 au 29/01/2012 les mercredi, samedi et dimanche + jours fériés légaux

**Les jours de chasse sont choisis par chaque détenteur du droit de chasse parmi ceux définis par le présent arrêté et indiqués dans leur règlement intérieur.**

**ARTICLE 3 : Modalités pratiques :**

- Carnets à souches d'attestation de transport délivrés par la FDC pour les personnes non titulaires d'un permis de chasser validé.
- Carte de déclaration de la bête capturée dûment complétée.
- Tout animal présentant des signes extérieurs de maladie, déficient, d'une maigreur extrême doit être remis par le détenteur de droit de chasse (non vidé) contre reçu au Laboratoire Départemental Vétérinaire de Perpignan.
- En milieu de saison, un comparatif de sexe/ratio peut être fait afin de redéfinir éventuellement les prélèvements par sexes.

**ARTICLE 4 : Marquage :**

« Chaque animal abattu est, préalablement à tout transport, et sur les lieux mêmes de la capture, muni du dispositif de marquage, à la diligence et sous la responsabilité du bénéficiaire du plan de chasse ».

**ARTICLE 5 : Compte rendu d'exécution du plan de chasse :**

Dès la fin des tirs, et aux fins de contrôle, les bénéficiaires de plans de chasse adressent le compte rendu des plans de chasse réalisés - ANNEXE 1 complétée - à la FDC avec tous les moyens de contrôle (cartes ainsi que les bracelets non utilisés et non verrouillés).

**ARTICLE 6 :** Le secrétaire général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, le directeur départemental des territoires et de la mer, le chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, le directeur de l'agence Interdépartementale de l'office national des forêts ainsi que toutes les autorités habilitées à constater les infractions à la police de la chasse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, lequel est notifié :

- au président de la fédération départementale des chasseurs,
- ainsi qu'au demandeur.

Fait à Perpignan, le 27 MAI 2011

Pour le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer  
Le Directeur Adjoint,

Jacques CHAPON

## Liste des bénéficiaires de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2011/2012:

<i>N° d'attribution</i>	<i>Communes concernées</i>	<i>Code ter.</i>	<i>Bénéficiaires</i>
66.001.01	L'ALBERE	M.Ch	Chasse Privée L'ALBÉRIENNE
66.003.01	AMELIE-LES-BAINS-PALALDA	M. Ch . D	A.C.C.A. AMÉLIE LES BAINS
66.004.01	LES ANGLES	FORMIGUERES, LA LLAGONNE	M A.I.C.A. CAPCIR
66.004.02	LES ANGLES	LA LLAGONNE, REAL	I.M A.I.C.A. CAPCIR
66.004.03	LES ANGLES	FORMIGUERES, LA LLAGONNE, MATEMALE, PUYVALADOR, REAL	C.Ch A.I.C.A. CAPCIR
66.004.04	LES ANGLES	FORMIGUERES, LA LLAGONNE, MATEMALE, PUYVALADOR, REAL	C.Ch / Réserve A.I.C.A. CAPCIR
66.006.01	ANSIGNAN	LANSAC, PLANEZES, RASIGUERES	Ch A.I.C.A. ROQUEMOUL ADE
66.008.01	ARGELES-SUR-MER		Ch A.C.C.A. ARGELES SUR MER
66.009.01	ARLES-SUR-TECH		M.Ch A.C.C.A. ARLES SUR TECH
66.009.02	ARLES-SUR-TECH		C A.C.C.A. ARLES SUR TECH
66.009.03	ARLES-SUR-TECH		Ch.M/Rés erve A.C.C.A. ARLES SUR TECH
66.010.01	AYGUATEBIA-TALAU	CAUDIES-DE-CONFLENT	C.Ch A.I.C.A. GARROTXES
66.010.02	AYGUATEBIA-TALAU		C / Réserve A.I.C.A. GARROTXES
66.013.01	BAILLESTAVY		Ch A.C.C.A. BAILLESTAVY
66.013.02	BAILLESTAVY	FINESTRET, GLORIANES	I.Ch Chasse Privée COULET JEAN CLAUDE
66.018.01	LA BASTIDE		I.Ch A.C.C.A. BASTIDE (LA)
66.018.02	LA BASTIDE		Ch / Réserve A.C.C.A. BASTIDE (LA)
66.018.03	LA BASTIDE		I.Ch Chasse Privée GOLO LOES
66.018.04	LA BASTIDE		Ch Chasse Privée DAVIES TEFFREY
66.018.05	LA BASTIDE		Ch Chasse Privée MAUROT DIDIER
66.019.01	BELESTA		Ch A.C.C.A. BÉLESTA

66.020.01	BOLQUERE		C.Ch.M	A.I.C.A.	MONT-LOUIS
66.022.01	BOULE-D'AMONT		Ch	A.C.C.A.	BOULE D'AMONT
66.023.01	BOULETERNERE	BOULE-D'AMONT, CASEFABRE	Ch	A.C.C.A.	BOULETERNERRE
66.024.01	LE BOULOU		Ch	A.C.C.A.	BOULOU (LE)
66.029.01	CAIXAS		Ch	A.C.C.A.	CAIXAS
66.030.01	CALCE		Ch	A.C.C.A.	CALCE
66.032.01	CALMEILLES		Ch	A.C.C.A.	CALMEILLES
66.033.01	CAMELAS		Ch	A.C.C.A.	CAMELAS
66.034.01	CAMPÔME		C.Ch	A.C.C.A.	CAMPOME
66.035.01	CAMPOUSSY		Ch	A.C.C.A.	CAMPOUSSY
66.035.02	CAMPOUSSY		Ch	Chasse Privée	BAUBY LAURENT
66.036.01	CANAVEILLES		I.C.Ch	A.C.C.A.	CANAVEILLES
66.036.02	CANAVEILLES		C / Réserve	A.C.C.A.	CANAVEILLES
66.039.01	CARAMANY		Ch	A.C.C.A.	CARAMANY
66.041.01	CASES-DE-PENE		Ch	A.C.C.A.	CASES DE PENE
66.042.01	CASSAGNES		Ch	A.C.C.A.	CASSAGNES
66.044.01	CASTELNOU		Ch	A.C.C.A.	CASTELNOU
66.044.02	CASTELNOU		Ch/Réserve	A.C.C.A.	CASTELNOU
66.045.01	CATLLAR		Ch	A.C.C.A.	CATLLAR
66.045.02	CATLLAR		Ch / Réserve	A.C.C.A.	CATLLAR
66.046.01	CAUDIÈS-DE-FENOUILLEDES		I.Ch	A.C.C.A.	CAUDIÈS DE FENOUILLEDES
66.049.01	CERET		M. Ch	A.C.C.A.	CÉRET
66.054.01	CONAT		I.C.Ch	A.C.C.A.	CONAT
66.054.02	CONAT		Ch / Réserve	A.C.C.A.	CONAT
66.055.01	CORBERE		Ch	A.C.C.A.	CORBÈRE
66.056.01	CORBERE-LES-CABANES		Ch	A.C.C.A.	CORBÈRE LES CABANES
66.057.01	CORNEILLA-DE-CONFLENT		Ch	A.C.C.A.	CORNEILLA DE CONFLENT
66.060.01	CORSAVY		I.Ch	A.C.C.A.	CORSAVY

66.060.02	CORSAVY		Ch/Réserve	A.C.C.A.	CORSAVY
66.061.01	COUSTOUGES		Ch D		COUSTOUGES
66.061.02	COUSTOUGES		Ch	Chasse Privée	VERGES JEAN LUC
66.063.01	LRS CLUSES		Ch	A.C.C.A.	CLUSES (LES)
66.067.01	ERR		I.C.Ch	A.C.C.A.	ERR
66.068.01	ESCARO		I,Ch	A.C.C.A.	ESCARO
66.069.01	ESPIRA-DE-L'AGLY		Ch	A.C.C.A.	ESPIRA DE L'AGLY
66.069.02	ESPIRA-DE-L'AGLY		Ch	Chasse Privée	TERRAIN MILITAIRE
66.071.01	ESTAGEL		Ch	A.C.C.A.	ESTAGEL
66.072.01	ESTAVAR		C.Ch	A.C.C.A.	ESTAVAR
66.072.02	ESTAVAR		Ch / Réserve	A.C.C.A.	ESTAVAR
66.073.01	ESTOHER	BAILLESTAVY, CASTEIL, CODALET, ESPIRA-DE-CONFLENT, ESTOHER, FILLOLS, FINESTRET, JOCH, MARQUIXANES	Ch	A.I.C.A.	GRAND CONFLENT
66.073.02	ESTOHER	BAILLESTAVY, CASTEIL, CODALET, ESPIRA-DE-CONFLENT, ESTOHER, FILLOLS, FINESTRET, JOCH, MARQUIXANES	I	A.I.C.A.	GRAND CONFLENT
66.073.03	ARBOUSSOLS		Ch	A.I.C.A.	GRAND CONFLENT
66.074.01	EUS		Ch	A.C.C.A.	EUS
66.075.01	EYNE		I.M.C.Ch	A.C.C.A.	EYNE
66.076.01	FELLUNS		Ch	A.I.C.A.	MATASSA
66.076.02	FELLUNS		Ch/Réserve	A.I.C.A.	MATASSA
66.077.01	FENOUILLET		I.Ch	A.C.C.A.	FENOUILLET
66.079.01	FINESTRET		I.Ch	Chasse Privée	CRASTRES GEORGES
66.080.01	FONTPEDROUSE		I	A.I.C.A.	CARANÇA
66.080.02	FONTPEDROUSE		C	A.I.C.A.	CARANÇA
66.080.03	FONTPEDROUSE		C	A.I.C.A.	CARANÇA
66.080.04	FONTPEDROUSE		Ch	A.I.C.A.	CARANÇA
66.080.05	FONTPEDROUSE		Ch	A.I.C.A.	CARANÇA

66.080.06	FONTPEDROUSE		I / Réserve	A.I.C.A.	CARANÇA
66.081.01	FONTRABIOUSE		C.Ch	A.C.C.A.	FONTRABIOUSE
66.083.01	FOSSE	FOSSE, SAINT-MARTIN	I	A.I.C.A.	UNION
66.083.02	FOSSE	SAINT-MARTIN, VIRA	I / Réserve	A.I.C.A.	UNION
66.083.03	FOSSE	SAINT-MARTIN, VIRA	Ch	A.I.C.A.	UNION
66.083.04	FOSSE		Ch / Réserve	A.I.C.A.	UNION
66.084.01	FOURQUES		Ch	A.C.C.A.	FOURQUES
66.085.02	FUILLA		Ch	A.C.C.A.	FUILLA
66.086.01	GLORIANES		I.Ch	A.C.C.A.	GLORIANES
66.086.03	GLORIANES		Ch	Chasse Privée	MAS NOU
66.088.01	ILLE-SUR-TET		Ch	A.C.C.A.	ILLE SUR TÊT
66.091.01	LAMANERE		I.Ch	A.C.C.A.	LAMANÈRE
66.095.03	LATOURE-DE-CAROL		M.C.Ch	A.C.C.A.	LATOURE DE CAROL
66.096.01	LATOURE-DE-FRANCE		Ch	A.C.C.A.	LATOURE DE FRANCE
66.097.02	LESQUERDE		I.Ch	A.C.C.A.	LESQUERDE
66.099.01	LLAURO		Ch	A.C.C.A.	LLAURO
66.100.01	LLO		I.M.C.Ch	A.C.C.A.	LLO
66.102.01	MANTET		I.C.Ch	A.C.C.A.	MANTET
66.104.01	CLARA		Ch	A.I.C.A.	CLARA/LOS MASOS
66.106.01	MAUREILLAS-LAS-ILLAS		M. Ch. D	A.C.C.A.	MAUREILLAS LAS ILLAS
66.106.02	MAUREILLAS-LAS-ILLAS		M	Chasse Privée	QUINTANE KARINE
66.106.03	MAUREILLAS-LAS-ILLAS		Ch	Chasse Privée	QUINTANE METN
66.107.01	MAURY		M. Ch	A.C.C.A.	MAURY
66.108.01	MILLAS		Ch	A.C.C.A.	MILLAS
66.109.01	MOLITG-LES-BAINS	MOSSET	C.Ch	A.C.C.A.	MOLITG LES BAINS
66.109.02	MOLITG-LES-BAINS		Ch / Réserve	A.C.C.A.	MOLITG LES BAINS
66.111.01	MONTALBA-LE-CHATEAU		Ch	A.C.C.A.	MONTALBA LE CHÂTEAU
66.111.02	MONTALBA-LE-CHATEAU		Ch / Réserve	A.C.C.A.	MONTALBA LE CHÂTEAU

66.112.01	MONTAURIOL		Ch	A.C.C.A.	MONTAURIOL
66.113.01	MONTBOLO		I.Ch	A.C.C.A.	MONTBOLO
66.115.01	MONTESQUIEU- DES-ALBERES		Ch	A.C.C.A.	MONTESQUIEU LES ALBÈRES
66.116.01	MONTFERRER		Ch	A.C.C.A.	MONTFERRER
66.116.02	MONTFERRER		Ch	Chasse Privée	LES AMIS DE CAN FIGUÈRES
66.118.01	MONTNER		Ch	A.C.C.A.	MONTNER
66.119.01	MOSSET		C.Ch	A.C.C.A.	MOSSET
66.119.02	MOSSET		Ch / Réserve	A.C.C.A.	MOSSET
66.119.04	MOSSET		C.Ch	Chasse Privée	COMMUNE DE MOSSET
66.119.05	MOSSET		M.C.Ch	Chasse Privée	COBAZET
66.119.06	MOSSET		Ch	Chasse Privée	TRIADO CHRISTIAN
66.119.07	MOSSET		Ch	Chasse Privée	GAZE ERIC
66.119.08	MOSSET		C.Ch	Chasse Privée	VILACECA JEAN-LUC
66.119.09	MOSSET		Ch	Chasse Privée	GUIBERT CHARLOTTE
66.120.01	NAHUJA		C.Ch	A.C.C.A.	NAHUJA
66.121.01	NEFIACH		Ch	A.C.C.A.	NÉFIACH
66.122.01	NOHEDES	RIA-SIRACH	I.M	A.I.C.A.	LE CAILLAN
66.122.02	NOHEDES	RIA-SIRACH	C	A.I.C.A.	LE CAILLAN
66.122.03	NOHEDES	RIA-SIRACH	Ch	A.I.C.A.	LE CAILLAN
66.123.01	NYER		I.Ch	A.C.C.A.	NYER
66.123.02	NYER		I.C	A.C.C.A.	NYER
66.124.01	FONT-ROMEU- ODEILLO-VIA		I.M.C.Ch	A.C.C.A.	FONT ROMEU
66.124.02	FONT-ROMEU- ODEILLO-VIA		I.M.C.Ch/ llivia	Chasse Privée	TERRITOIRE LLIVIA FDC 66
66.124.03	BOLQUERE		M / llivia / Réserve Carlit	Chasse Privée	TERRITOIRE LLIVIA FDC 66
66.125.01	OLETTE	JUJOLS, SERDINYA	I.C	A.I.C.A.	HAUT CONFLENT
66.125.02	OLETTE	JUJOLS, SERDINYA	M . Ch	A.I.C.A.	HAUT CONFLENT

66.125.03	OLETTE	JUJOLS, SERDINYA	I.C / Réserve	A.I.C.A.	HAUT CONFLENT
66.125.05	AYGUATEBLA- TALAU		C.Ch	Chasse Privée	TUÉVOL
66.126.01	OMS		Ch	A.C.C.A.	OMS
66.127.01	OPOUL- PERILLOS		ch	A.C.C.A.	OPOUL PÉRILLOS
66.128.01	OREILLA		I.M.C.Ch	A.C.C.A.	OREILLA
66.128.02	OREILLA		C / Réserve	A.C.C.A.	OREILLA
66.130.01	OSSEJA	VALCEBOLLERE	I.C.Ch	A.C.C.A.	OSSEJA
66.132.01	PALAU-DE- CERDAGNE		I.C.Ch	A.C.C.A.	PALAU DE CERDAGNE
66.134.01	PASSA		Ch	A.C.C.A.	PASSA
66.137.01	LE PERTHUS		Ch	A.C.C.A.	LE PERTHUS
66.142.01	PLANES		I.C.Ch	A.C.C.A.	PLANÈS
66.147.01	PORTE- PUYMORENS	ANGOUSTRINE- VILLENEUVE-DES- ESCALDES, DORRES, EGAT, ENVEITG, PORTA, TARGASSONNE, UR	I.M	A.I.C.A.	CARLIT/CAMP CARDOS
66.147.02	PORTE- PUYMORENS	ANGOUSTRINE- VILLENEUVE-DES- ESCALDES, DORRES, EGAT, ENVEITG, PORTA, TARGASSONNE, UR	C.Ch	A.I.C.A.	CARLIT/CAMP CARDOS
66.147.16	PORTE- PUYMORENS	ANGOUSTRINE- VILLENEUVE-DES- ESCALDES, DORRES, ENVEITG, PORTA, TARGASSONNE, UR	M.C.Ch Réserve carlit campcard os	A.I.C.A.	CARLIT/CAMP CARDOS
66.147.17	BOURG- MADAME		Ch	A.I.C.A.	CARLIT/CAMP CARDOS
66.150.01	PRATS-DE- MOLLO-LA- PRESTE		I.M.Ch	A.C.C.A.	PRATS DE MOLLO
66.152.01	PRUGNANES		I.Ch	A.C.C.A.	PRUGNANES
66.152.02	PRUGNANES		Ch/Réserve	A.C.C.A.	PRUGNANES
66.153.01	PRUNET-ET- BELPUIG		Ch	A.C.C.A.	PRUNET ET BELPUIG

66.155.01	PY		J	A.C.C.A.	PY
66.155.02	PY		I.C.Ch	Chasse Privée	S.C.F ECUREUIL
66.155.03	PY		I	A.C.C.A.	PY
66.155.04	PY		M.C.Ch	A.C.C.A.	PY
66.156.01	RABOUILLET		C.Ch	A.C.C.A.	RABOUILLET
66.157.01	RAILLEU		C.Ch	A.C.C.A.	RAILLEU
66.157.02	RAILLEU		C.Ch / Réserve	A.C.C.A.	RAILLEU
66.160.01	REYNES		M.Ch	A.C.C.A.	REYNÈS
66.160.02	REYNES		M.Ch	Chasse Privée	MAS PARER
66.165.01	RODES		Ch	A.C.C.A.	RODES
66.166.01	SAHORRE		I	A.C.C.A.	SAHORRE
66.166.02	SAHORRE		I	A.C.C.A.	SAHORRE
66.166.03	SAHORRE		Ch	A.C.C.A.	SAHORRE
66.167.01	SAILLAGOUSE		I.C.Ch	A.C.C.A.	SAILLAGOUSE
66.169.01	SAINT-ARNAC		Ch	A.C.C.A.	SAINT ARNAC
66.170.01	SAINTE- COLOMBE-DE- LA- COMMANDERIE		Ch	A.C.C.A.	SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDER IE
66.178.01	SAINT-JEAN- PLA-DE-CORTS		Ch	A.C.C.A.	SAINT JEAN PLA DE CORTS
66.179.01	SAINT- LAURENT-DE- CERDANS		M.Ch.D	A.C.C.A.	SAINT LAURENT DE CERDANS
66.181.01	SAINTE- LÉOCADIE		C.Ch	A.C.C.A.	SAINTE LÉOCADIE
66.183.01	SAINT-MARSAL		I.Ch	A.C.C.A.	SAINT MARSAL
66.183.02	SAINT-MARSAL		Ch / Réserve	A.C.C.A.	SAINT MARSAL
66.185.01	SAINT-MICHEL- DE-LLOTES		Ch	A.C.C.A.	SAINT MICHEL DE LLOTES
66.187.01	SAINT-PAUL-DE- FENOUILLET		I.M.Ch	A.C.C.A.	SAINT PAUL DE FENOUILLET

66.188.01	SAINT-PIERRE-DELS-FORCATS		I.C.Ch	A.C.C.A.	SAINT PIERRE DELS FORCATS
66.190.01	SALSÈS-LE-CHATEAU		Ch	A.C.C.A.	SALSÈS LE CHÂTEAU
66.191.01	SANSA		I.M.C.Ch	A.C.C.A.	SANSA
66.191.02	SANSA		M/Réserve	A.C.C.A.	SANSA
66.194.01	SERRALONGUE		Ch	A.C.C.A.	SERRALONGUE
66.196.01	SOREDE		Ch	A.C.C.A.	SORÈDE
66.197.01	SOUANYAS		C.Ch	A.C.C.A.	SOUANYAS
66.198.01	SOURNIA		C.Ch	A.C.C.A.	SOURNIA
66.199.01	TAILLET		Ch	A.C.C.A.	TAILLET
66.202.01	TARERACH		Ch	A.C.C.A.	TARERACH
66.203.01	TAULIS		I.Ch	A.C.C.A.	TAULIS
66.203.02	TAULIS		Ch/Réserve	A.C.C.A.	TAULIS
66.205.01	TAUTAVEL		M, Ch	A.C.C.A.	TAUTAVEL
66.206.01	LE TECH		I.Ch	A.C.C.A.	TECH (LE)
66.207.01	TERRATS		Ch	A.C.C.A.	TERRATS
66.211.01	TORDERES		Ch	A.C.C.A.	TORDÈRES
66.214.01	TRESSERRE		Ch	A.C.C.A.	TRESSERRE
66.215.01	TREVILLACH		Ch	A.I.C.A.	SEQUERRE
66.219.01	URBANYA	NOHEDES	M.C.Ch	A.C.C.A.	URBANYA
66.220.01	VALCEBOLLERE		I.C.Ch	A.C.C.A.	VALCEBOLLERE
66.221.01	VALMANYA		I.Ch	A.C.C.A.	VALMANYA
66.222.01	VERNET-LES-BAINS		I.Ch	A.C.C.A.	VERNET LES BAINS
66.233.01	VIVES		Ch	A.C.C.A.	VIVES
66.233.02	VIVES		Ch	Chasse Privée	SAQUE JOSÉ
66.740.01	LAROQUE-DES-ALBERES		Ch	A.C.C.A.	LAROQUE DES ALBERES
66.ALB.1	LAROQUE-DES-ALBERES		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.ALB.2	SOREDE		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT

66.BAG.1	SALSES-LE-CHATEAU		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BAG.2	OPOUL-PERILLOS		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BAG.3	VINGRAU		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BAR.1.	LA LLAGONNE		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BAR.2	LES ANGLES		M.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BOH.1	FENOUILLET		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BOH.2	FENOUILLET		I,Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BOH.3	VIRA		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BOH.4	VIRA		I.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BOH.5	FENOUILLET		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BVA.1	MONTBOLO		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BVA.2	ARLES-SUR-TECH		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAL.1	THUBS-ENTRE-VALLS		I.C.	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.10	BAILLESTAVY		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.11	VALMANYA		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.12	VALMANYA		I ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.3	CASTEIL		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT

66.CAN.4	VERNET-LES-BAINS		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.5	FILLOLS		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.6	TAURINYA		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.7	CLARA		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.8	ESTOHER		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.9	ESTOHER		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN1 et 2 /HVA.1	CASTEIL	CORSAVY, ESTOHER, FILLOLS, PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE, TAURINYA, LE TECH, VALMANYA, VERNET-LES-BAINS	I	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.carlit.sanitaire	PORTE-PUYMORENS	ANGOUSTRINE-VILLENEUVE-DES-ESCALDES, EGAT, ENVRITG, PORTA, TARGASSONNE, UR	Mouflon Tir Sanitaire		Fédération des Chasseurs des Pyrénées-Orientales
66.CAS.1	MOSSET		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAS.4	MOLITG-LES-BAINS		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAS.5	EUS		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAY.1/2	FORMIGUERES		M.C	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAY.3	LES ANGLES	FORMIGUERES, PUYVALADOR	M.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAY.4	FORMIGUERES		I.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAY.5	FONTRABIOUSE		I.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT

66.CDP.1	SANSA		M.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CDP.2	SANSA		M.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CDP.3	REAL		M.C	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CLR.1	AYGUATEBIA-TALAU		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CLR/CDL.1	AYGUATEBIA-TALAU		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.1	SOUANYAS		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.10	VERNET-LES-BAINS		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.11	CASTELL		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.12	SAHORRE		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.2	ESCARO		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.3	FUILLA		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.4	SERDINYA		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.5	CORNEILLA-DE-CONFLENT		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.8	CLARA		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.9	FILLOLS		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COT.1	SERDINYA		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COT.2	VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT

66.CRA.1	LES ANGLÉS	FORMIGUERES, PUYVALADOR	C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CRA.2	LA CABANASSE		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CRA.3	EYNE		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.ENT.1	THUES-ENTRE- VALLS		I	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.ENT.2	NYER		I	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FED.1	CAMPOUSSY		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FED.2	SOURNIA		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FED.5	RABOUILLET			O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FPD.3	FONTPEDROUSE		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FPD.4	CANAVEILLES		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FRU.1	FONT-ROMEU- ODEILLO-VIA		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.10	CORSAVY		I	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.11	CORSAVY		I	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.12	CORSAVY		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.2	CORSAVY		I Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.3	MONTFERRER		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.4	LE TECH		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT

66.HVA.5	PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.6	PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.7	PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.8	PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE		I	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.9	PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE		I	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.MAG.1	CAUDIES-DE-FENOUILLEDES		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.MAG.2	SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.NUR.2	NOHEDES		M.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.NUR.3	URBANYA		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.REA.1	TORDERES		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.TES.1	ESCARO		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.TES.2	SAHORRE		I.M.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée L'ALBÉRIENNE**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 06.07-ALBERES				
Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	373		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé	1	276		

<b>CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

<b>CHEVREUIL - UNITÉ DE GESTION : 66,13 -ALBERES</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	2	1 à 2	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITÉ DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée L'ALBÉRIENNE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. AMÉLIE LES BAINS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU/HAUT VALLESPIR</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	18	374 à 391		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	11	1 à 11		
Mouflon Indéterminé	11	277 à 287		

AP 2011 A.C.C.A. AMÉLIE LES BAINS

**CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITÉ DE GESTION : 66.12-BAS VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	12	3 à 14	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITÉ DE GESTION : 66.01-BAS VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. AMÉLIE LES BAINS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. CAPCIR**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	7	398 à 404		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 Février
Mouflon mâle	4	16 à 19		
Mouflon Indéterminé	2	288 à 289		

AP 2011 A.I.C.A. CAPCIR

**CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreur indéterminé			
Chevreur prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. CAPCIR**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.G.A. CAPCIR (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	10	45 à 54	
Daguet et cerf 4 cors	8	311 à 316	
Biche et jeunes	22	582 à 603	
Cerf indéterminé	2	1280 à 1281	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	8	46 à 54	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. CAPCIR (Réserve)**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. CAPCIR**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.I.C.A. CAPCIR

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	44	1 à 44	
Daguet et cerf 4 cors	27	284 à 310	
Biche et jeunes	100	482 à 581	
Cerf indéterminé	11	1248 à 1259	
Cerf prémarquage	30	1 à 30	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	31	15 à 45	
Chevreuil prémarquage	12	1 à 12	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. CAPCIR**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. ROQUEMOULADE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.I.C.A. ROQUEMOULADE

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.02-CORBIERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	15	55 à 59	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. ROQUEMOULADE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. ARGELES SUR MER**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daquet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	2	70 à 71	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. ARGELES SUR MER**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. ARLES SUR TECH (Réserve)****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION : 06.01-CANIGOU/HAUT VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	412		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 31 janvier
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé	1	283		

AP 2011 A.C.C.A. ARLES SUR TECH (Réserve)

<b>CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

<b>CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 00.12-BAS VALLESPYR</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrauil indéterminé	1	04	
Chevrauil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. ARLES SUR TECH (Réserve)**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. ARLES SUR TECH**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. ARLES SUR TECH**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.07-HAUT VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé	1	1262	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. ARLES SUR TECH**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. ARLES SUR TECH**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU/HAUT VALLESPIR</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	7	405 à 411		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	3	20 à 22		
Mouflon indéterminé	3	290 à 292		

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.12-BAS VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril Indéterminé	22	72 à 93	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. ARLES SUR TECH**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. GARROTXES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 86.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	21	55 à 75	
Daguet et cerf 4 cors	13	317 à 329	
Biche et Jeunes	49	604 à 652	
Cerf indéterminé	5	1293 à 1297	
Cerf prémarquage	15	31 à 45	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrauil indéterminé	30	95 à 124	
Chevrauil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. GARROTXES**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. GARROTXES (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adulte de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Carf mâle	2	76 à 77	
Daguet et carf 4 cors	2	330 à 331	
Biche et jeunes	7	653 à 659	
Carf indéterminé	1	1268	
Carf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. GARROTXES (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. BAILLESTAVY**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. BAILLESTAVY

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	11	125 à 135	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. BAILLESTAVY**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée COULET JEAN CLAUDE**

ISARD - UNITE DE GESTION : 68.01-CANIGOU				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	1		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 Chasse Privée COULET JEAN CLAUDE

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	5	136 à 140	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée COULET JEAN CLAUDE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. BASTIDE (LA) (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. BASTIDE (LA) (Réserve)

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Elche et jaunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	153	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. BASTIDE (LA) (Réserve)**

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. BASTIDE (LA) (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	103	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. BAÛTIDE (LA) (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée GOLO LOES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 88.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	8 à 7		
Isard jeune non sexé (2)	1	479		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	4	164 à 167	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée GOLO LOES**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée DAVIES TEFFREY**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jaunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	0	108 à 175	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée DAVIES TEFFREY**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée MAUROT DIDIER**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 Chasse Privée MAUROT DIDIER**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	2	176 à 177	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée MAUROT DIDIER**

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. BÉLESTA**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

<b>CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

<b>CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreur indéterminé	B	176 à 185	
Chevreur prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. BÉLESTA**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. MONT-LOUIS

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 31 janvier
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	5	78 à 82	
Daguet et cerf 4 cors	3	332 à 334	
Biche et juments	11	680 à 670	
Cerf indéterminé	1	1269	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	12	188 à 197	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. MONT-LOUIS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. BOULE D'AMONT****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. BOULE D'AMONT

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	17	198 à 214	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. BOULE D'AMONT**

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. BOULETERNERRE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	7	215 à 221	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. BOULETNERRE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. BOULOU (LE)****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. BOULOU (LE)

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	4	222 à 225	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. BOULOU (LE)**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.G.A. CAIXAS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jaune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jaune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**AP 2011 A.C.G.A. CAIXAS**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril Indéterminé	4	226 à 229	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

Pour les modes, périodes et jours de chasses, se reporter à la page 2 de l'arrêté.

**AP 2011 A.C.C.A. CAIXAS**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012  
**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CALCE**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.02-CORBIERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	2	230 à 231	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CALGE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CALMEILLES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) – Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) – Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	9	232 à 240	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CALMEILLES**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CAMÉLAS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. CAMÉLAS

<b>CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

<b>CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	6	241 à 248	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CAMÉLAS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.G.A. CAMPOME**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeune	1	671	
Cerf indéterminé	1	1270	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	10	247 à 256	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CAMPOME**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CAMPOUSSY**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. CAMPOUSSY

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	12	257 à 268	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CAMPOUSSY**

## ANNEE CYNETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée BAUBY LAURENT**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf Indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil Indéterminé	5	269 à 273	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée BAUBY LAURENT**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CANAVEILLES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 31 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. CANAVEILLES**

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	9	83 à 91	
Daguet et cerf 4 cors	6	335 à 340	
Biche et jeunes	21	672 à 692	
Cerf indéterminé	2	1271 à 1272	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	16	274 à 291	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CANAVEILLES**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.G.A. CANAVEILLES (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.G.A. CANAVEILLES (Réserve)

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 86.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Dague et cerf 4 cors	1	341	
Biche et jaunes	3	893 à 895	
Cerf indéterminé	1	1273	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CANAVEILLES (Réserve)**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CARAMANY**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. CARAMANY**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	0	292 à 297	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CARAMANY**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CASES DE PENE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> années maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. CASES DE PENE

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	4	298 à 301	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CASES DE PENE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CASSAGNES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracélat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> années maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracélat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	6	302 à 307	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CASSAGNES**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CASTELNOU**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	5	308 à 312	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CASTELNOU**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CASTELNOU (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. CASTELNOU (Réserve)

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	313	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CASTELNOU (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CATLLAR**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 06.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	16	314 à 329	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CATLLAR**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CATLLAR (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. CATLLAR (Réserve)

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	2	330 à 331	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CATLLAR (Réserve)**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.G.A. CAUDIÈS DE FENOUILLEDES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	6	6 à 13		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard Jeune non sexé (2)	6	480 à 485		
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**AP 2011 A.C.G.A. CAUDIÈS DE FENOUILLEDES**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	20	332 à 351	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.G.A. CAUDIÈS DE FENOUILLEDES**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CÉRET

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 88.01-CANIGOU/HAUT VALLESPYR				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	8	413 à 420		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	4	23 à 28		
Mouflon Indéterminé	3	284 à 296		

AP 2011 A.C.C.A. CÉRET

<b>CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

<b>CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	7	352 à 358	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CÉRET**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CONAT**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 06.07-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 31 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. CONAT**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	1	02	
Daguet et cerf 4 cors	1	342	
Biche et jeunes	5	698 à 700	
Cerf indéterminé	1	1274	
Cerf prémarquage	2	46 à 47	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	24	359 à 362	
Chevreuril prémarquage	5	13 à 17	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CONAT**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CONAT (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. CONAT (Réserve)

**CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITÉ DE GESTION : 06.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	4	383 à 386	
Chevreuril prémarquage	1	18	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CQAT (Réserve)**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CORBIÈRE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. CORBIÈRE**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu
Chvreuil indéterminé	4	387 à 300	
Chvreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CORBÈRE**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CORBIÈRE LES CABANES**

<b>ISARD - UNITÉ DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> années et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITÉ DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. CORBIÈRE LES CABANES**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	3	391 à 393	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CORBIÈRE LES CABANES**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CORNEILLA DE CONFLENT**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. CORNEILLA DE CONFLENT**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	9	394 à 402	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CORNEILLA DE CONFLENT**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CORSAVY

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	6	14 à 19		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	6	488 à 491		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 06.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil Indéterminé	24	403 à 420	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CORSAVY**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CORSAVY (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITÉ DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	427	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CORSAVY (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : COUSTOUGES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU/HAUT VALLESPYR</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 COUSTOUGES

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.12-BAS VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	6	428 à 433	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION : 66.01-BAS VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 COUSTOUGES**

## ANNEE CYNETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée VERGES JEAN LUC**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.12-BAS VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	2	434 à 435	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée VERGES JEAN LUC**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. CLUSES (LES)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. CLUSES (LES)

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Elche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	436 à 438	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. CLUSES (LES)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. ERR**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 68.03-PUIGMAL</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	18	20 à 37		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard Jeune non sexé (2)	17	492 à 508		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. ERR

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	2	93 à 94	
Daguet et cerf 4 cors	1	343	
Biche et jeunes	6	701 à 706	
Cerf indéterminé	1	1275	
Cerf prémarquage	3	48 à 50	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	10	438 à 448	
Chevrouil prémarquage	3	19 à 21	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. ERR**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. ESCARO**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	38 à 40		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard jeune non sexé (2)	2	509 à 510		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cornes			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	10	449 à 458	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. ESCARO**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. ESPIRA DE L'AGLY**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	459 à 461	
Chevreuril prémarquage	1	22	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. ESPIRA DE L'AGLY**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée TERRAIN MILITAIRE****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 Chasse Privée TERRAIN MILITAIRE

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrauil indéterminé	2	462 à 463	
Chevrauil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée TERRAIN MILITAIRE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. ESTAGEL

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors Biche et jeunes			
Cerf indéterminé Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 00.02-CORBIERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	4	464 à 467	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. ESTAGEL**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. ESTAVAR

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. ESTAVAR

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Carf mâle	1	95	
Daguet et cerf 4 cors	1	344	
Biche et jeunes	3	707 à 709	
Carf indéterminé	1	1276	
Carf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	6	468 à 473	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. ESTAVAR**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. ESTAVAR (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. ESTAVAR (Réserve)

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracetat	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.08-CARLIT/CAMP CARDOS/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril Indéterminé	1	474	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. ESTAVAR (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. GRAND CONFLENT**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril Indéterminé	43	475 à 517	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. GRAND CONFLENT**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. GRAND CONFLENT

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	13	41 à 53		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	13	511 à 523		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeune			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.G.A. GRAND CONFLENT**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. GRAND CONFLENT**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	13	518 à 530	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. GRAND CONFLENT**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. EUS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. EUS

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	10	531 à 540	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. EUS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. EYNE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 88.03-PUIGMAL</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	33	54 à 86		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard jeune non sexé (2)	32	524 à 555		
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> années maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 88.03-PUIGMAL</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	24	421 à 444		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Mouflon mâle	16	27 à 42		
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. EYNE

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	2	98 à 97	
Daguet et cerf 4 cors	1	345	
Biche et jeunes	6	710 à 715	
Cerf indéterminé	1	1277	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chvreuil indéterminé	10	541 à 550	
Chvreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.G.A. EYNE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. MATASSA

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	18	551 à 568	
Chevreuil prémarquage	5	23 à 27	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. MATASSA**

ANNEE CYNETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. MATASSA (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°Bracélet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°Bracélet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.I.C.A. MATASSA (Réserve)**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
<b>Cerf mâle</b>			
<b>Daguet et cerf 4 cors</b>			
<b>Biche et jeunes</b>			
<b>Cerf indéterminé</b>			
<b>Cerf prémarquage</b>			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
<b>Chevreuril indéterminé</b>	1	569	
<b>Chevreuril prémarquage</b>			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
<b>Daim indéterminé</b>			
<b>Daim prémarquage</b>			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. MATASSA (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. FENOUILLET**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 06.08-FENOUILLEDES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	87 à 88		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	1	558		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jaunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	9	570 à 578	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. FENOUILLET**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée CRASTRES GEORGES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 68.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	69		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	3	579 à 581	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée CRABTRES GEORGES**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. CARANCA**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/GAMBRE D'AZE</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	70	90 à 159		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard jeune non sexé (2)	70	557 à 626		
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.I.C.A. CARANCA

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.G.A. GARANÇA**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. CARANCA**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXXS**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	6	98 à 103	
Daguet et cerf 4 cors	4	346 à 349	
Biche et jeunes	15	716 à 730	
Cerf indéterminé	2	1278 à 1279	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé			
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.G.A. GARANÇA**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. CARANCA****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 08.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	5	104 à 108	
Daguet et cerf 4 cors	4	350 à 353	
Biche et Jeunes	14	731 à 744	
Cerf indéterminé	2	1280 à 1281	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. CARANCA**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. CARANCA

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTYES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	502 à 504	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. CARANCA**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. CARANCA**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) – Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.I.C.A. CARANCA

<b>CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

<b>CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	3	585 à 587	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. CARANCA**

## ANNÉE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.G.A. CARANCA (Réserve)****ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	160		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard Jeune non sexé (2)	1	627		
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé			
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. CARANCA (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. FONTRABIOUSE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	4	109 à 112	
Daguet et cerf 4 cors	3	354 à 356	
Biche et jeunes	10	745 à 754	
Cerf indéterminé	1	1282	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	24	599 à 611	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. FONTRABIOUSE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. UNION

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compta rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	161		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard Jeune non sexé (2)	1	628		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compta rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. UNION**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. UNION (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 86.08-FENOUILLEDES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	162		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. UNION (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. UNION****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

<b>CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jaunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

<b>CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	32	812 à 843	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. UNION**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. UNION (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrauil indéterminé	4	644 à 647	
Chevrauil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. UNION (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. FOURQUES

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	2	648 à 649	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. FOURQUES**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. FUILLA**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) – Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. FUILLA

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jaunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	7	650 à 656	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. FUILLA**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. GLORIANES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 86.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	163 à 165		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	3	629 à 631		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf Indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil Indéterminé	14	057 à 070	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. GLORIANES**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée MAS NOU**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

<b>CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

<b>CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	6	671 à 676	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée MAS NOU**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. ILLE SUR TÊT**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	14	677 à 690	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. ILLE SUR TÊT**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. LAMANÈRE

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 31 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.11-HAUT VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrauil indéterminé	18	601 à 708	
Chevrauil prémarquage	2	28 à 29	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.G.G.A. LAMANÈRE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. LATOUR DE CAROL**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 06.04-CARLIT/PERIC</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	10	445 à 454		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	6	43 à 48		
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 88.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	3	113 à 115	
Daguet et cerf 4 cors	2	357 à 358	
Biche et Jeunes	8	755 à 762	
Cerf indéterminé	1	1283	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	18	707 à 724	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.G.A. LATOUR DE CAROL**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. LATOUR DE FRANCE****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. LATOUR DE FRANCE

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIÈRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	6	725 à 730	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.G.A. LATOUR DE FRANCE**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. LESQUERDE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 06.08-FENOUILLEDES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	166		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. LESQUERDE**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	6	731 à 736	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. LESQUERDE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. LLAURO

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. LLAURO

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	4	737 à 740	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. LLAURO**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. LLO**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	24	167 à 190		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard jeune non sexé (2)	23	632 à 654		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	18	455 à 472		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Mouflon mâle	12	49 à 60		
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. LLO

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	7	116 à 122	
Daguet et cerf 4 cors	4	359 à 362	
Biche et Jeunes	15	783 à 777	
Cerf Indéterminé	2	1284 à 1285	
Cerf prémarquage	10	51 à 60	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril Indéterminé	14	741 à 754	
Chevreuril prémarquage	4	30 à 33	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. LLO**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MANTET

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	32	191 à 222		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard jeune non sexé (2)	31	655 à 685		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 88.08-TRES ESTELLE/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors	1	363	
Biche et jeune	1	778	
Cerf indéterminé	1	1288	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	8	755 à 780	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. MANTET**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. CLARA/LOS MASOS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**AP 2011 A.I.C.A. CLARA/LOS MASOS**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	10	781 à 770	
Chevrouil prémarquage	1	34	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. CLARA/LOS MASOS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MAUREILLAS LAS ILLAS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 68.01-CANIGOU/HAUT VALLESPH</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	3	478 à 475		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	2	61 à 62		
Mouflon indéterminé	2	297 à 298		

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	13	771 à 783	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION : 66.07-BAS VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé	4	1 à 4	
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.G.A. MAUREILLAS LAS ILLAS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée QUINTANE KARINE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 88.01-CANIGOU/HAUT VALLESPIR</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	476		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	1	63		
Mouflon Indéterminé	1	299		

AP 2011 Chasse Privée QUINTANE KARINE

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé			
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée QUINTANE KARINE**

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée QUINTANE M ET N**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 - ALBERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	2	784 à 785	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée QUINTANE M ET N**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MAURY

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> années maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.06-FENOUILLEDES				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	477		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	1	64		
Mouflon Indéterminé	1	300		

AP 2011 A.C.C.A. MAURY

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 06.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	10	786 à 795	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. MAURY**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MILLAS****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. MILLAS**

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	6	706 à 801	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. MILLAS**

ANNEE CYNETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MOLITG LES BAINS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> années maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. MOLITG LES BAINS

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.01-TET/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes	1	779	
Cerf indéterminé	1	1287	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MAIRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	20	602 à 621	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. MOLITG LES BAINS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MOLITG LES BAINS (Réserve)****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. MOLITG LES BAINS (Réserve)

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	2	822 à 823	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. MOLIG LES BAINS (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MONTALBA LE CHÂTEAU**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. MONTALBA LE CHÂTEAU

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	11	824 à 834	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. MONTALBALE CHÂTEAU**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MONTALBA LE CHÂTEAU (Réserve)****ISARD - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. MONTALBA LE CHÂTEAU (Réserve)

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	1	635	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. MONTALBA LE CHATEAU (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MONTAURIOL**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	2	836 à 837	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. MONTAURIOL**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MONTBOLO**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	223		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	1	688		
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	15	838 à 852	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. MONTBOLO**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MONTESQUIEU LES ALBÈRES****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracéol	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracéol	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. MONTESQUIEU LES ALBÈRES**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors Biche et jeunes			
Cerf indéterminé Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	3	853 à 855	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. MONTESQUIEU LES ALBÈRES**

## ANNEE CYNETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MONTFERRER**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 06.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	21	856 à 876	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. MONTFERRER**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée LES AMIS DE CAN FIGUÈRES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracole	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracole	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

CHEVREUIL - UNITÉ DE GESTION : 06.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	2	077 à 076	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

DAIM - UNITÉ DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée LES AMIS DE CAN FIGUÈRES**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MONTNER

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. MONTNER

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunex			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	6	879 à 884	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.G.C.A. MONTNER**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MOSSET**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. MOSSET

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	4	123 à 126	
Daguet et cerf 4 cors	3	364 à 366	
Biche et jeunes	9	780 à 788	
Cerf indéterminé	1	1286	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	27	855 à 911	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. MOSSET**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. MOSSET (Réserve)****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. MOSSET (Réserve)

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	912 à 914	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. MOSSET (Réserve)**

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée COMMUNE DE MOSSET**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	8	127 à 132	
Daguet et cerf 4 cors	4	367 à 370	
Biche et Jaunes	14	789 à 802	
Cerf indéterminé	1	1289	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	35	915 à 950	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée COMMUNE DE MOSSET**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée COBAZET**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 Janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	7	478 à 484		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 Février
Mouflon mâle	4	65 à 68		
Mouflon indéterminé	2	301 à 302		

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	8	133 à 138	
Daguet et cerf 4 cors	4	371 à 374	
Biche et jeunes	14	803 à 818	
Cerf indéterminé	2	1290 à 1291	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	20	951 à 970	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée COBAZET**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée TRIADO CHRISTIAN**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	971	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée TRIADO CHRISTIAN**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée GAZE ERIC**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	972 à 974	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.

**AP 2011 Chasse Privée GAZE ERIC**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée VILACECA JEAN-LUC**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 Chasse Privée VILACECA JEAN-LUC**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu
<b>Cerf mâle</b>			
<b>Daguet et cerf 4 cors</b>	1	375	
<b>Biche et Jeunes</b>	1	817	
<b>Cerf Indéterminé</b>	1	1292	
<b>Cerf prémarquage</b>	1	61	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu
<b>Chevreuil Indéterminé</b>	0	975 à 980	
<b>Chevreuil prémarquage</b>	1	35	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu
<b>Daim Indéterminé</b>			
<b>Daim prémarquage</b>			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée VILACECA JEAN-LUC**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée GUIBERT CHARLOTTE**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	4	981 à 984	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée GUIBERT CHARLOTTE**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. NAHUJA**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. NAHUJA

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors	1	376	
Biche et jeunes	1	818	
Cerf indéterminé	1	1293	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	5	985 à 989	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. NAHUJA**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. NÉFIACH****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelleagneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	7	990 à 995	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.

**AP 2011 A.C.C.A. NÉFIACH**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. LE CAILLAN**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 31 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	6	485 à 490		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 Février
Mouflon mâle	3	68 à 71		
Mouflon indéterminé	2	303 à 304		

AP 2011 A.I.C.A. LE CAILLAN

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf Indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil Indéterminé			
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. LE CAILLAN**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. LE CAILLAN**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.I.C.A. LE CAILLAN

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	6	139 à 144	
Daguet et cerf 4 cors	3	377 à 378	
Biche et jeunes	13	819 à 831	
Cerf indéterminé	1	1294	
Cerf prémarquage	7	62 à 68	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. LE GAILLAN**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. LE CAILLAN**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.I.C.A. LE CAILLAN

**CERF/BICHÉ - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	28	997 à 1022	
Chevreuil prémarquage	4	36 à 39	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. LE CAILLAN**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. NYER

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracéol	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	224 à 228		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard jeune non sexé (2)	4	667 à 690		
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracéol	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. NYER

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLE/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes	1	832	
Cerf indéterminé	1	1295	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	7	1023 à 1029	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. NYER**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. NYER

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	24	229 à 252		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard jeune non sexé (2)	24	691 à 714		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 88.08-TRES ESTELLE/CARANCA EST**

Types de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cornes			
Biche et Jeunes			
Cerf Indéterminé	1	1298	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril Indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. NYER**

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. FONT ROMEU****ISARD - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> années et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	11	491 à 501		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	6	72 à 77		
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.G.G.A. FONT ROMEU

<b>CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPGARDOS/CARLIT/LA CALME</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Cerf mâle</b>	<b>1</b>	<b>145</b>	
<b>Daguet et cerf 4 cors</b>	<b>2</b>	<b>380 à 381</b>	
<b>Biche et jeunes</b>	<b>6</b>	<b>833 à 838</b>	
<b>Cerf indéterminé</b>	<b>1</b>	<b>1297</b>	
<b>Cerf prémarquage</b>	<b>3</b>	<b>69 à 71</b>	

<b>CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPGARDOS/LA CALME</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Chevreur indéterminé</b>	<b>5</b>	<b>1030 à 1034</b>	
<b>Chevreur prémarquage</b>			

(\*) - possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Daim indéterminé</b>			
<b>Daim prémarquage</b>			

(\*) - possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. FONT ROMEU**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée TERRITOIRE LLIVIA FDC 66**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-CARLIT</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	7	502 à 508		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	7	78 à 84		
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 86.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	2	146 à 147	
Daguet et cerf 4 cors	1	382	
Biche et jeunes	4	839 à 842	
Cerf indéterminé	1	1288	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	7	1035 à 1041	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée TERRITOIRE LLIVIA FDC 88**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée TERRITOIRE LLIVIA FDC 66 (Réserve Carlit)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminés.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	509		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	1	65		
Mouflon indéterminé				

AP 2011 Chasse Privée TERRITOIRE LLIVIA FDC 66 (Réserve Carlit)

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée TERRITOIRE LL(VIA FDC 88 (Réserve Carlit)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. HAUT CONFLENT**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 88.07-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 31 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.I.C.A. HAUT CONFLENT

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	19	148 à 166	
Daguet et cerf 4 cors	12	383 à 394	
Biche et Jeunes	44	843 à 866	
Cerf indéterminé	5	1269 à 1303	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. HAUT CONFLENT**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. HAUT CONFLENT**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 00.05-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	13	510 à 522		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 Février
Mouflon mâle	8	60 à 68		
Mouflon indéterminé	4	305 à 308		

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daquet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrauil indéterminé	45	1042 à 1088	
Chevrauil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. HAUT CONFLENT**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. HAUT CONFLENT (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 31 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	3	523 à 525		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 Février
Mouflon mâle	2	94 à 95		
Mouflon Indéterminé				

**GÉRFBICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	4	167 à 170	
Daguet et cerf 4 cors	2	395 à 398	
Biche et jeunes	9	887 à 895	
Cerf indéterminé	1	1304	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) - possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) - possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. HAUT CONFLENT (Réserve)**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée TUÉVOL**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

(1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.

(2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.

(3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**AP 2011 Chasse Privée TUÉVOL**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXXES**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	5	171 à 175	
Daguet et cerf 4 cors	3	397 à 399	
Biche et jeunes	12	886 à 907	
Cerf indéterminé	1	1305	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXXES**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	2	1087 à 1089	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée TUÉVOL**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. OMS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. OMS

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	7	1090 à 1098	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. OMB**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. OPOUL PÉRILLOS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> années et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. OPOUL PÉRILLOS

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrauil indéterminé	2	1097 à 1098	
Chevrauil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. OPOUL PÉRILLOS**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. OREILLA**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

(1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.

(2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.

(3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	58	526 à 588		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 Février
Mouflon mâle	38	98 à 133		
Mouflon indéterminé	4	309 à 312		

AP 2011 A.C.C.A. OREILLA

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Carf mâle	10	178 à 185	
Daguet et cerf 4 cors	6	400 à 405	
Biche et jaunes	22	908 à 929	
Carf indéterminé	2	1308 à 1307	
Carf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	12	1099 à 1110	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.G.C.A. OREILLA**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. OREILLA (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. OREILLA (Réserve)

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 88.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes	2	930 à 931	
Cerf indéterminé	1	1300	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chavreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. OREILLA (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. OSSEJA

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	253 à 257		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard jeune non sexé (2)	5	715 à 719		
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. OSSEJA

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes	1	982	
Cerf indéterminé	1	1309	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	16	1111 à 1125	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. OSSEJA**

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. PALAU DE CERDAGNE****ISARD - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	256 à 259		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard Jeune non sexé (2)	2	720 à 721		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. PALAU DE CERDAGNE**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes	1	933	
Cerf indéterminé	1	1310	
Cerf prémarquage	1	72	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	8	1128 à 1133	
Chevreuril prémarquage	2	40 à 41	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. PALAU DE CERDAONE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. PASSA**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunea			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	4	1134 à 1137	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. PASRA**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. LE PERTHUS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) – Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	a	1138 à 1145	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.G.C.A. LE PERTHUS**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. PLANÈS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 86.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	15	260 à 274		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard jeune non sexé (2)	15	722 à 736		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. PLANÈS**

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Gerf mâle	3	188 à 188	
Daguet et cerf 4 cors	2	408 à 407	
Biche et jeunes	8	934 à 941	
Cerf indéterminé	1	1311	
Cerf prémarquage	3	73 à 75	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	14	1148 à 1159	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. PLANÈS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIG</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	100	584 à 689		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	50	134 à 183		
Mouflon indéterminé				

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé			
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 86.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	24	189 à 212	
Daguet et cerf 4 cors	17	408 à 424	
Biche et Jeunes	57	042 à 098	
Cerf indéterminé	6	1312 à 1317	
Cerf prémarquage	50	78 à 105	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrauil indéterminé	69	1160 à 1228	
Chevrauil prémarquage	30	42 à 71	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS (Réserve carlit campcardos)**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	64	690 à 753		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	30	184 à 213		
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS (Réserve carlit campcardos)**

**CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	5	213 à 217	
Daguet et cerf 4 cors	3	425 à 427	
Biche et Jeunes	12	999 à 1010	
Cerf indéterminé	2	1315 à 1319	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITÉ DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	1229 à 1231	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS (Réserve carlit campcardos)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	1232	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.G.A. GARLIT/CAMPCARDOS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. PRATS DE MOLLO**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	12	275 à 286		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	13	737 à 749		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU/HAUT VALLESPIN</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	5	754 à 758		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	3	214 à 218		
Mouflon indéterminé	2	313 à 314		

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.11-HAUT VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	55	1233 à 1287	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.

**AP 2011 A.C.C.A. PRATS DE MOLLO**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. PRUGNANES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 88.08-FENOUILLEDES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	287		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. PRUGNANES**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	3	1288 à 1290	
Chevreuil prémarquage	1	72	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. PRUGNANES**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. PRUGNANES (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. PRUGNANES (Réserve)

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENDUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	1291	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. PRIGNANES (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. PRUNET ET BELPUIG****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. PRUNET ET BELPUIG

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Cerf mâle</b>			
<b>Daguet et cerf 4 cors</b>			
<b>Biche et Jeunes</b>			
<b>Cerf indéterminé</b>			
<b>Cerf prémarquage</b>			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Chevreuil indéterminé</b>	<b>10</b>	<b>1292 à 1301</b>	
<b>Chevreuil prémarquage</b>			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Daim indéterminé</b>			
<b>Daim prémarquage</b>			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. PRUNET ET BELPUIG**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. PY

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 88.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	13	288 à 300		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	13	750 à 762		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> années maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreur indéterminé			
Chevreur prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. PY**

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée S.C.F ECUREUIL**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 68.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	13	301 à 313		
Isard Jeune non sexé (2)	13	763 à 775		
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLE/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé	1	1320	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITÉ DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	11	1302 à 1312	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracélet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée S.C.F ECUREUIL**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. PY**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	6	814 à 821		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard Jeune non sexé (2)	8	776 à 783		
Isard Indéterminé (3)				

(1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.

(2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.

(3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. PY

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. PY**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. PY

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.02-CANIGOUTRES ESTELLES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	4	759 à 762		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	4	217 à 220		
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. PY

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLE/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé	1	1321	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	20	1313 à 1332	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. PY**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. RABOUILLET**

<b>ISARD - UNITÉ DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITÉ DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. RABOUILLET**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.01-TET/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes	1	1011	
Cerf indéterminé	1	1322	
Cerf prémarquage	1	106	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	20	1333 à 1352	
Chevreuril prémarquage	2	73 à 74	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. RABUILLET**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. RAILLEU**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. RAILLEU**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	0	218 à 226	
Daguet et cerf 4 cors	8	428 à 433	
Biche et Jeunes	21	1012 à 1032	
Cerf indéterminé	2	1323 à 1324	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	8	1353 à 1360	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.

**AP 2011 A.C.C.A. RAILLEU**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. RAILLEU (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. RAILLEU (Réserve)**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTYES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors	1	434	
Biche et Jeunes	2	1033 à 1034	
Cerf indéterminé	1	1325	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTYES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé			
Chevreuil prémarquage			

(\*) - possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) - possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.

**AP 2011 A.C.C.A. RAILLEU (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. REYNÈS

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 88.01-CANIGOU/HAUT VALLESPIR</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	10	763 à 772		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	5	221 à 225		
Mouflon indéterminé	5	315 à 319		

AP 2011 A.C.C.A. REYNÈS

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracéat	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracéat	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	1D	1301 à 1370	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracéat	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. REYNÈS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée MAS PARER**ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION : 06.01-CANIGOU/HAUT VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	3	773 à 775		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	1	228		
Mouflon Indéterminé	1	320		

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf Indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.13 -ALBERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	2	1371 à 1372	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée MAS PARER**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. RODES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. RODES

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66,14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	18	1373 à 1390	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.G.A. RODES**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAHORRE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 88.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	322 à 325		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	2	784 à 785		
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé			
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. SAHORRE**

ANNEE CYNETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAHORRE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	4	324 à 327		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard jeune non sexé (2)	3	788 à 788		
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. SAHORRE

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. SAHORRE**

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAHORRE**ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. SAHORRE

**CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	8	1391 à 1398	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasses, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. SAHORRE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAILLAGOUSE**ISARD - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors	1	435	
Biche et jeunes	1	1035	
Cerf indéterminé	1	1328	
Cerf prémarquage	3	107 à 109	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	5	1397 à 1401	
Chevreuril prémarquage	2	75 à 76	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. BAILLAGOUSE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAINT ARNAC**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

<b>CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

<b>CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	4	1402 à 1405	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. SAINT ARNAC**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf Indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Chevreuril Indéterminé	2	1400 à 1407	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAINT JEAN PLA DE CORTS

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	3	1408 à 1410	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. SAINT JEAN PLA DE CORTS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAINT LAURENT DE CERDANS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 06.01-CANIGOU/HAUT VALLESPIR</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	3	778 à 778		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	1	227		
Mouflon Indéterminé	1	321		

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.07-HAUT VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes	1	1036	
Cerf indéterminé	1	1327	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.12-BAS VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	28	1411 à 1438	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION : 66.01-BAS VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé	20	5 à 24	
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. SAINT LAURENT DE CORDANS**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAINTE LÉOCADIE****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. SAINTE LÉOCADIE

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 68.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes	2	1037 à 1038	
Cerf indéterminé	1	1328	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	5	1437 à 1441	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. SAINTE LÉCADIE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAINT MARSAL**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	328 à 329		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	2	788 à 790		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	33	1442 à 1474	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.G.C.A. SAINT MARSAL**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAINT MARSAL (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracole	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracole	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

<b>CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

<b>CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.10-PIEMONT DU CANIGOU</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chvreuil indéterminé	2	1475 à 1478	
Chvreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. SAINT MARSAL (Réserve)**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAINT MICHEL DE LOTTES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. SAINT MICHEL DE LOTTES**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	1477 à 1479	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.G.A. SAINT MICHEL DE LLOTTES**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAINT PAUL DE FENOUILLET**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	330 à 332		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	3	791 à 793		
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.06-FENOUILLEDES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	2	779 à 780		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	1	228		
Mouflon Indéterminé	1	322		

GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrauil indéterminé	6	1480 à 1485	
Chevrauil prémarquage			

(\*) - possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) - possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. SAINT PAUL DE FENQUILLET**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SAINT PIERRE DELS FORCATS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	9	333 à 341		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard jeune non sexé (2)	0	794 à 801		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	3	227 à 229	
Daguet et cerf 4 cors	2	436 à 437	
Biche et jeunes	8	1039 à 1046	
Cerf indéterminé	1	1329	
Cerf prémarquage	2	110 à 111	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	15	1486 à 1500	
Chevreuril prémarquage	2	77 à 78	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.G.C.A. SAINT PIERRE DELS FORCATS**

ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SALSES LE CHÂTEAU**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> années maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. SALSES LE CHÂTEAU**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jaunas			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.02-CORBIERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	1501 à 1503	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. BALSES LE CHÂTEAU**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SANSA**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°braclet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°braclet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	29	791 à 800		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 Février
Mouflon mâle	18	229 à 240		
Mouflon Indéterminé	4	323 à 328		

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	10	230 à 239	
Daguet et cerf 4 cors	6	438 à 443	
Biche et jeunes	24	1047 à 1070	
Cerf indéterminé	3	1330 à 1332	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	21	1504 à 1524	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.G.C.A. BANSA**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SANSA (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 Février
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé	2	327 à 328		

**CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.G.C.A. SANBA (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SERRALONGUE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. SERRALONGUE

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.11-HAUT VALLESPR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	14	1525 à 1538	
Chevreuril prémarquage	1	79	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.G.C.A. SERRALONGUE**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SORÈDE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) – Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. SORÈDE

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	1339 à 1341	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. SORÈDE**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.G.A. SOUANYAS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 A.C.G.A. SOUANYAS

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 00.00-TRES ESTELLE/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes	1	1071	
Cerf indéterminé	1	1333	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 00.00-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil Indéterminé	7	1542 à 1548	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les mades, périodes et jours de chaeee, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. SOUANYA8**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. SOURNIA**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

(1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.

(2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.

(3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.01-TET/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Cerf mâle</b>			
<b>Daguet et cerf 4 cors</b>	<b>1</b>	<b>444</b>	
<b>Biche et Jaunes</b>	<b>2</b>	<b>1072 à 1073</b>	
<b>Cerf indéterminé</b>	<b>1</b>	<b>1334</b>	
<b>Cerf prémarquage</b>			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Chevrouil indéterminé</b>	<b>26</b>	<b>1549 à 1674</b>	
<b>Chevrouil prémarquage</b>			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Daim indéterminé</b>			
<b>Daim prémarquage</b>			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. SOURNIA**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. TAILLET**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 00.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	4	1575 à 1578	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. TAILLET**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. TARERACH**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	6	1579 à 1584	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.G.C.A. TARERACH**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. TAULIS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 88.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	342 à 343		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard Jeune non sexé (2)	1	802		
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> années maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. TAULIS**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	7	1585 à 1591	
Chevreuril prémarquage	3	80 à 82	

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. TAULIS**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. TAULIS (Réserve)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) – Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. TAULIS (Réserve)**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	1	1592	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.G.C.A. TAULIS (Réserve)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. TAUTAVEL**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.06-FENOUILLEDES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	3	809 à 811		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	2	247 à 248		
Mouflon indéterminé	1	320		

AP 2011 A.C.C.A. TAUTAVEL

**CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	.		
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITÉ DE GESTION : 66.02-CORBIERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	2	1593 a 1594	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. TAUTAVEL**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. TECH (LE)**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	344 à 345		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 Janvier
Isard jeune non sexé (2)	2	803 à 804		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.11-HAUT VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	20	1595 à 1814	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. TECH (LE)**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. TERRATS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 06.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	1815	
Chevreuril prémarquage			

(\*) - possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) - possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. TERRATS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. TORDÈRES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. TORDÈRES

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	1616 à 1618	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. TORDÈRES**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. TRESSERRE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 A.C.C.A. TRESSERRE**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	5	1619 à 1623	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. TRESSERRE**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.I.C.A. SEQUERRE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.I.C.A. SEQUERRE

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biches et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreaux Indéterminé	12	1824 à 1835	
Chevreaux prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.I.C.A. SEQUERRE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. URBANYA**ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> années maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	2	812 à 813		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 Février
Mouflon mâle	1	249		
Mouflon Indéterminé	1	330		

AP 2011 A.C.C.A. URBANYA

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	3	240 à 242	
Daguet et cerf 4 cors	2	445 à 448	
Biche et jeunes	8	1074 à 1081	
Cerf indéterminé	1	1335	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	18	1636 à 1653	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.G.C.A. URBANYA**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. VALCEBOLLERE

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.03-PUJGMAL				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	11	346 à 356		tous les jours de l'ouverture jusqu'au 3ème dimanche de novembre jours fériés légaux compris
Isard jeune non sexé (2)	11	605 à 615		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.06-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes	1	1082	
Cerf indéterminé	1	1338	
Cerf prémarquage	2	112 à 113	

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	10	1654 à 1663	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. VALCEBOLLERE**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. VALMANYA**ISARD - UNITE DE GESTION : 88.01-CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	4	357 à 360		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	4	816 à 819		
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 A.C.C.A. VALMANYA

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	10	1664 à 1873	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. VALMANYA**

## ANNEE CYNETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. VERNET LES BAINS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 68.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	361 à 362		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	2	620 à 621		
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	5	1874 à 1878	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. VERNET LES BAINS**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. VIVÈS**

<b>ISARD - UNITÉ DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

<b>CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

<b>CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	♂	1679 à 1688	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. VIVÈS**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Chasse Privée SAQUE JOSÉ**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 Chasse Privée SAQUE JOSÉ

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	1	1687	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Chasse Privée BAQUE JOBÉ**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : A.C.C.A. LAROQUE DES ALBERES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	1085 à 1090	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 A.C.C.A. LAROCHE DES ALBERES**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.ALB.1****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

(1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.

(2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.

(3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 88.ALB.1**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	1	1891	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.ALB.1**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.ALB.2**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et faunas			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.13 -ALBERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrauil indéterminé	1	1092	
Chevrauil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 86.ALB.2**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BAG.1****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

(1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.

(2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.

(3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BAG.1

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chvreuil indéterminé	1	1603	
Chvreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 86.BAG.1

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BAG.2**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	3	1694 à 1696	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BAG.2**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BAG.3****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BAG.3

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	2	1697 à 1699	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BAG.3**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BAR.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BAR.1

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Carf mâle</b>	<b>11</b>	<b>243 à 253</b>	
<b>Daguet et carf 4 cors</b>	<b>7</b>	<b>447 à 453</b>	
<b>Biche et Jeunes</b>	<b>39</b>	<b>1083 à 1121</b>	
<b>Carf indéterminé</b>	<b>10</b>	<b>1337 à 1346</b>	
<b>Carf prémarquage</b>			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Chevrouil indéterminé</b>	<b>16</b>	<b>1699 à 1714</b>	
<b>Chevrouil prémarquage</b>			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Daim indéterminé</b>			
<b>Daim prémarquage</b>			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BAR.1**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BAR.2****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	2	814 à 815		Tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	2	250 à 251		
Mouflon Indéterminé				

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BAR.2**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	4	254 à 257	
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes	7	1122 à 1128	
Cerf indéterminé	4	1347 à 1350	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreur indéterminé	7	1715 à 1721	
Chevreur prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BOH.1****ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)	1	932		

(1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.

(2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.

(3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	7	1722 à 1728	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BOH.1**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BOH.2**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 88.08-FENOUILLEDES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracéol	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)	1	033		

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracéol	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BOH.2

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	1	172B	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BOH.2**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BOH.3**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	8	1730 à 1737	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 88.BOH.3**

ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BOH.4**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)	1	934		

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BOH.4

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.01-TET/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé	1	1351	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1B	1738 à 1755	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BOH.4**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BOH.5**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BOH.5

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	1	1756	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BOH.5**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BVA.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	363		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	4	822 à 825		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BVA.1

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	11	1757 à 1767	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BVA.2**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BVA.2

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Carf mâle			
Daguet et carf 4 cora			
Biche et jeunes			
Carf indéterminé			
Carf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	1768	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.BVA.2**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAL.1**

<b>ISARD - UNITÉ DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolef	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)	18	935 à 952		

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracolef	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAL.1

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé	5	1352 à 1356	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAL.1**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.10****ISARD - UNITÉ DE GESTION : 86.01-CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	364 à 365		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	3	826 à 828		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> années maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	8	1769 à 1774	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.11**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	B	366 à 373		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	6	829 à 834		
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	6	1775 à 1780	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.11

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.12**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	7	374 à 380		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard Jeune non sexé (2)	5	835 à 839		
Isard Indéterminé (3)	2	953 à 954		

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Carf mâle			
Daguet et carf 4 cors			
Biche et jeunes			
Carf indéterminé			
Carf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	3	1761 à 1763	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasses, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.12**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.3****ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	6	381 à 386		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	5	840 à 844		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Cerf mâle</b>			
<b>Daguet et cerf 4 cors</b>			
<b>Biche et jeunes</b>			
<b>Cerf indéterminé</b>			
<b>Cerf prémarquage</b>			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Chevreuril indéterminé</b>	<b>4</b>	<b>1784 à 1787</b>	
<b>Chevreuril prémarquage</b>			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
<b>Daim indéterminé</b>			
<b>Daim prémarquage</b>			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.4**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	387 à 391		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	5	845 à 849		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 06.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	1788	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.5**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	392 à 394		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	3	850 à 852		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	1780 à 1791	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 68.CAN.5**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.6****ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	395 à 399		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	6	853 à 858		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	2	1762 à 1793	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.6**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.7**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compta rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	400 à 401		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	3	859 à 861		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compta rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 06.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	1794 à 1796	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.8**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	4	402 à 405		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	5	862 à 866		
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassant pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.8

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	1767 à 1769	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.8**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.9**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	8	406 à 413		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	6	867 à 872		
Isard indéterminé (3)	2	955 à 956		

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> années maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> années et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jaunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	1800 à 1803	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN.9**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN1 et 2 /HVA.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)	49	957 à 1005		

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Elche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé			
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAN1 et 2/HVA.1**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Fédération des chasseurs Fédération des Chasseurs des Pyrénées-Orientales 66.carlit.sanitaire**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé			
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Fédération des chasseurs Fédération des Chasseurs des Pyrénées-Orientales 68 carlit.ganlale**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAS.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracéol	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracéol	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors	1	454	
Biche et Jeunes	1	1129	
Cerf indéterminé	1	1357	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	6	1804 à 1809	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAS.1**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAS.4**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> années maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHÉ - UNITE DE GESTION : 86.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Blche et jaunes			
Cerf indéterminé	1	1358	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	4	1810 à 1813	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 86.CA9.4**

## ANNEE CYNETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAS.5**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrauil indéterminé	7	1814 à 1820	
Chevrauil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAY.1/2**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	8	818 à 823		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé	10	331 à 340		

**CERF/BICHÉ - UNITÉ DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	1	258	
<b>Daguet et cerf 4 cors</b>			
Biche et jeunes	4	1130 à 1133	
Cerf indéterminé	5	1358 à 1363	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAY.1/2**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAY.3****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	10	824 à 833		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	7	252 à 258		
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	5	259 à 263	
Daguet et cerf 4 cors	3	455 à 457	
Biche et Jeunes	20	1134 à 1153	
Cerf Indéterminé	4	1364 à 1367	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril Indéterminé	4	1821 à 1824	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAY.3**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAY.4**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.04-PERIC GALBE</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	414 à 415		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	3	873 à 875		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAY.4

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes	3	1154 à 1156	
Cerf indéterminé	2	1358 à 1359	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	8	1825 à 1832	
Chevreuil prémarquage			

(\*) - possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) - possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.GAY.4

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAY.5**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.04-PERIC GALBE</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	416 à 417		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	3	876 à 878		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé	2	341 à 342		

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes	3	1157 à 1159	
Cerf indéterminé	3	1370 à 1372	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	10	1833 à 1842	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CAY.5**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CDP.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 Février
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé	24	343 à 366		

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	1	284	
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes	6	1160 à 1165	
Cerf indéterminé	8	1373 à 1380	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	8	1843 à 1848	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CDP.2****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	9	834 à 842		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 Février
Mouflon mâle	7	259 à 265		
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	4	265 à 268	
Daguet et cerf 4 cora	3	458 à 480	
Biche et jeunes	9	1166 à 1174	
Cerf indéterminé	1	1381	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	3	1849 à 1851	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CDP.3**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	8	843 à 850		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 Février
Mouflon mâle	4	266 à 269		
Mouflon indéterminé	1	367		

**GERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Carf mâle			
Daguet et carf 4 cors			
Biche et jeunes	2	1175 à 1178	
Carf indéterminé	3	1382 à 1384	
Carf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CLR.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	3	269 à 271	
Daguet et cerf 4 cors	3	481 à 483	
Biche et jeunes	13	1177 à 1189	
Cerf indéterminé	4	1385 à 1388	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	8	1852 à 1859	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CLR/CDL.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracafal	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors	8	464 à 471	
Biche et jeunes	17	1180 à 1206	
Cerf indéterminé	14	1389 à 1402	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	10	1860 à 1869	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CLR/CDL.1**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.GOF.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agnazu				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.GOF.1

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	2	1870 à 1871	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.1**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.10**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	418		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jaunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	2	1872 à 1873	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.10**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.11****ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-GANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	419		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	1	879		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassant la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	2	1874 à 1875	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.11**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.12**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compta rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	420 à 421		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	1	000		
Isard indéterminé (3)				

(1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.

(2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.

(3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITÉ DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compta rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Blche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	1	1876	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.12**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.2**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge Indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jaunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	3	1877 à 1879	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracolat	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.2**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.3**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

<b>CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

<b>CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	1880 à 1882	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Q.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 68.COF.3**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.GOF.4**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Bicha et Jeunes			
Cerf Indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril Indéterminé	<b>2</b>	<b>1863 à 1864</b>	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim Indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.GOF.4**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.5****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

<b>CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

<b>CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	1885 à 1887	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.GOF.3**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.8****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracalat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracalat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	2	1888 à 1889	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.8**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COF.9**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracatal	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	1890	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 68.COF.9**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COT.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle étagne				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes	3	1207 à 1209	
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	5	1891 à 1895	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COT.1**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : Q.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.COT.2**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 68.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	1	272	
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes	1	1210	
Cerf indéterminé	1	1403	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	9	1886 à 1904	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CRA.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jaune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jaune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	2	273 à 274	
Daguet et cerf 4 cors	1	472	
Biche et jeunes	6	1211 à 1216	
Cerf indéterminé	3	1404 à 1406	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	1905 à 1907	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CRA.2**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CRA.2

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé	1	1407	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	1908	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.CRA.3**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cora			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé	1	1408	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.ENT.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)	16	1006 à 1021		

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.ENT.2****ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	422 à 423		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard Jeune non sexé (2)	8	881 à 888		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.FED.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrauil indéterminé	10	1908 à 1918	
Chevrauil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 88.FED.1**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 56.FED.2**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.01-TET/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé	1	1409	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	8	1919 à 1928	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.FED.5**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 00.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	3	1927 à 1929	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.FPD.3**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	3	275 à 277	
Daguet et cerf 4 cors	3	473 à 475	
Biche et jeunes	11	1217 à 1227	
Cerf indéterminé	3	1410 à 1412	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	4	1830 à 1933	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.FPD.4**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	<b>Z</b>	<b>1934 a 1935</b>	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.FRU.1**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	2	278 à 279	
Daguet et cerf 4 cors	3	478 à 478	
Elche et jeunes	8	1228 à 1235	
Cerf indéterminé	2	1413 à 1414	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	6	1936 à 1941	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Atributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.FRU.1**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.10**

<b>ISARD - UNITÉ DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	424 à 428		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	6	884 à 889		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITÉ DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 86.HVA.10**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.11**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	420 à 433		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	6	590 à 595		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé			
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.11**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.12**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Atributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Atributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	20	1942 à 1981	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.2**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	6	434 à 439		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	4	896 à 899		
Isard indéterminé (3)	4	1022 à 1025		

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	3	1982 à 1984	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.2**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.3****ISARD - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard Jeune non sexé (2)				
Isard Indéterminé (3)				

- (1) – Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) – Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

**MOUFLON - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITÉ DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	7	1965 à 1971	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITÉ DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.4**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	6	440 à 449		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	7	900 à 909		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard Jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 88.11-HAUT VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	14	1972 à 1985	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 88.HVA.4**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.5**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	8	446 à 453		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	6	907 à 912		
Isard Indéterminé (3)	2	1028 à 1027		

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard Indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon Indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.11-HAUT VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	9	1986 à 1994	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 Q.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 68.HVA.5**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.6**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	454 à 458		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	5	913 à 917		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.11-HAUT VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	16	1995 à 2009	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.6**

## ANNEE GYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.7**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors Biche et Jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 68.11-HAUT VALLESPIR**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	15	2010 à 2024	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 68,HVA.7**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.8**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracole	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	6	459 à 464		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeunes non sexé (2)	6	918 à 923		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracole	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé			
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 88.HVA.8**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.9**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	4	485 à 488		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	2	924 à 925		
Isard indéterminé (3)	4	1028 à 1031		

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé			
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.HVA.9**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.MAG.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)	1	1032		

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	8	2025 à 2030	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.MAG.2**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.09-FENOUILLEDES				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)	1	1033		

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunee			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	2031	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.MAG.2**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.NUR.2**

ISARD - UNITE DE GESTION :				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	7	851 à 857		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 28 Février
Mouflon mâle	5	270 à 274		
Mouflon indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.NUR.2

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle	2	280 à 281	
Daguet et cerf 4 cors	1	479	
Biche et Jeunes	5	1236 à 1240	
Cerf indéterminé	2	1415 à 1416	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	1	2032 à 2035	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.NUR.3**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Cerf mâle	2	282 à 283	
Daguet et cerf 4 cors	2	480 à 481	
Biche et Jeunes	8	1241 à 1248	
Cerf indéterminé	3	1417 à 1419	
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	12	2039 à 2050	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT - 66.NUR.3**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.REA.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)				
Isard jeune non sexé (2)				
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jaunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuil indéterminé	<b>Z</b>	<b>2051 à 2052</b>	
Chevreuil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.REA.1**

ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.TES.1**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	469 à 471		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	3	926 à 928		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou Isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou Isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelat	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau				
Mouflon mâle				
Mouflon indéterminé				

AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.TES.1

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevrouil indéterminé	3	2053 à 2055	
Chevrouil prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.**

## ANNEE CYNEGETIQUE 2011-2012

**TERRITOIRE DE CHASSE : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 66.TES.2**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	472 à 474		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Isard jeune non sexé (2)	3	929 à 931		
Isard indéterminé (3)				

- (1) - Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) - Isard Adultes = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.02-CANIGOU/TRES ESTELLES</b>				
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu	Date de clôture spécifique à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	858		tous les jours de la semaine de l'ouverture au 29 janvier
Mouflon mâle	1	275		
Mouflon indéterminé				

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Cerf mâle			
Daguet et cerf 4 cors			
Biche et jeunes			
Cerf indéterminé			
Cerf prémarquage			

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 86.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Chevreuril indéterminé	2	2056 à 2057	
Chevreuril prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

**DAIM - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Compte rendu
Daim indéterminé			
Daim prémarquage			

(\*) – possibilité de rajouter un feuillet pour les observations.

Pour les modes, périodes et jours de chasse, se reporter à la page 2 de l'arrêté.

**AP 2011 O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT 86.TES.2**

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

Service Urbanisme Habitat

Pôle juridique

Accueil du public situé :  
10 avenue Maréchal Joffre  
Perpignan

Perpignan, le

25 Mars 2011

**APPROBATION ET AUTORISATION  
POUR L'EXECUTION DES PROJETS  
DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE**

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
CHARGE DU CONTRÔLE DES DISTRIBUTIONS D'ENERGIE ELECTRIQUE  
DANS LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**

Vu la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie électrique et le décret du 29 juillet 1927 modifié par celui du 14 août 1975 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi et notamment l'article 50 dudit décret,

Vu la circulaire du 13 août 1998 de M. le secrétaire d'Etat à l'Industrie relative à la publicité des décisions d'approbation et d'autorisation d'exécution des travaux relatifs aux ouvrages de transport et de distribution d'énergie électrique,

Vu le projet présenté à la date du 17.03.2011 par M. le chef de Centre ERDF en vue de l'Alimentation HTA/S & BTA/S – Lotissement LES HAUTS DU MOULINAS depuis le réseau HTA issu du Poste Source CABESTANY et vers le poste SAN GALDRIC, et depuis le réseau BTA issu des postes DP : -HAUTS DU MOULINAS projeté (n° 66 028 P0072) et -MOULINAS existant, Chemin de Saint-Gaudérique, commune de Cabestany – Art.50 n° DDTM 015P11 / ERDF 067494/FLD –,

Vu l'avis favorable de M. l'Architecte des Bâtiments de France,

M. le Maire de Cabestany, M. le Président du Syndicat départemental d'énergies et d'électricité, la communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée (PMCA) et France telecom n'ayant fait connaître aucune opposition aux travaux,

Adresse Postale : 2 rue Jean Richopin - BP 50609 - 66020 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : ☎+33 (0)4.68.38.12.34

horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00

Fax : ☎+33 (0)4.68.38.11.29

Renseignements :

⇒INTERNET : [www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr](http://www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr)

⇒COURRIEL : [ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr)

**APPROUVE le projet d'exécution susmentionné et AUTORISE**

**M. le chef de Centre ERDF à exécuter les ouvrages prévus au projet présenté le 17.03.2011, à charge pour lui de se conformer aux dispositions des arrêtés ministériels déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ainsi qu'à la prescription spéciale ci-dessous.**

*- Le poste de transformation sera de couleur « terre », comme les bâtiments situés en arrière-plan à sa gauche sur le photomontage.*

*Les droits des tiers sont et demeurent réservés.*

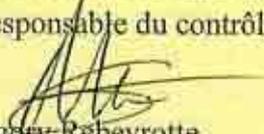
*La présente autorisation ne préjuge en rien des autres autorisations administratives à obtenir.*

*La présente autorisation :*

*- sera affichée immédiatement dans la ou les communes intéressées pour une durée de deux mois. Il sera justifié de cette formalité par l'envoi d'un certificat d'affichage à M. le directeur départemental des Territoires et de la Mer chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique.*

*- sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture.*

P/ le directeur départemental des Territoires et de la Mer, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique,  
le responsable du contrôle des DEE,

  
Grégory Rebeyrotte

**Copie de la présente autorisation sera adressée à :**

- M. le Chef de Base Etudes et Travaux URE LARO /ERDF – Perpignan
- M. le Président du Syndicat départemental d'énergies et d'électricité
- M. le Préfet des Pyrénées-Orientales - Bureau de la coordination
- M. l'Architecte des Bâtiments de France
- M. le Maire de Cabestany
- PMCA
- France telecom



DIVISION « ACTION DE L'ETAT EN MER »

Toulon, le 27 mai 2011

## ARRETE PREFECTORAL N° 053 / 2011

### PORTANT AGREMENT D'UNE ZONE POUR L'UTILISATION D'UNE HELISURFACE EN MER *"M/Y Boarwalk"*

Le vice-amiral d'escadre Yann Tainguy  
préfet maritime de la Méditerranée

- VU les articles L. 5242-1 et L. 5242-2 du code des transports,
- VU les articles 131-13 et R. 610-5 et du code pénal,
- VU le règlement international pour prévenir les abordages en mer,
- VU le code de l'aviation civile,
- VU le décret n° 91-660 du 11 juillet 1991 modifié relatif aux règles de l'air et aux services de la circulation aérienne,
- VU le décret n° 2004-112 du 6 février 2004 relatif à l'organisation de l'action de l'Etat en mer,
- VU l'arrêté interministériel du 10 octobre 1957 relatif au survol des agglomérations et des rassemblements de personnes ou d'animaux,
- VU l'arrêté interministériel du 17 novembre 1958 modifié relatif à la réglementation de la circulation aérienne des hélicoptères,
- VU l'arrêté interministériel du 22 février 1971 portant réglementation des hélisurfaces aux abords des aérodromes,
- VU l'arrêté interministériel du 24 juillet 1991 modifié, relatif aux conditions d'utilisation des aéronefs civils en aviation générale,

- VU l'arrêté du 13 mars 1992 relatif aux procédures de rédaction et de communication des plans de vol déposés (FPL) et plans de vol répétitifs (RPL),
- VU l'arrêté interministériel du 6 mai 1995 modifié sur les aérodromes et autres emplacements utilisés par les hélicoptères,
- VU l'arrêté interministériel du 20 avril 1998 modifié portant ouverture des aérodromes au trafic aérien international,
- VU la demande présentée par la société "Héli Riviera" reçue le 7 mai 2011.
- VU les avis des administrations consultées,

## A R R E T E

### ARTICLE 1

A compter de la date de publication du présent arrêté préfectoral et **jusqu'au 31 décembre 2011**, l'hélicoptère du navire "*M/Y Boarwalk*", pourra être utilisée dans les eaux intérieures et la mer territoriale sous souveraineté française en Méditerranée, pour effectuer des vols au bénéfice du propriétaire du navire.

L'hélicoptère est utilisée sous la responsabilité du pilote commandant de bord ou de l'exploitant de l'hélicoptère.

### ARTICLE 2

L'hélicoptère ne devra pas être utilisée lorsque le navire sera à quai, ou dans la bande côtière de 300 mètres, mesurée à partir du rivage.

### ARTICLE 3

Aucun vol à destination ou en provenance directe de l'étranger n'aura lieu à partir de la plateforme.

Toutefois, dans les conditions fixées par l'arrêté interministériel du 20 avril 1998 modifié susvisé, l'hélicoptère est ouverte aux vols intérieurs au sens de l'article 1 de la convention d'application de l'accord de Schengen.

Toutes les formalités de douanes et de police devront être accomplies dans les aéroports ouverts à ces opérations.

Les formalités douanières concernant les personnes et les marchandises sous sujétion douanière susceptibles d'être transportées devront être accomplies auprès des services douaniers compétents.

Les services des douanes pourront accéder librement aux installations.

## **ARTICLE 4**

Les dispositions de l'arrêté du 22 février 1971 et de l'arrêté interministériel du 6 mai 1995 modifié qui régissent la création et l'utilisation d'une hélisurface devront être strictement respectées.

Il est rappelé que les documents du pilote et de l'aéronef devront être conformes à la réglementation en vigueur et en cours de validité.

## **ARTICLE 5**

### **5.1.- Le présent arrêté n'emporte aucune dérogation aux règles de l'air et au règlement des transports aériens notamment :**

- aux restrictions de l'espace aérien (décret n° 91-660 du 11 juillet 1991 modifié) ;
- au respect du statut des espaces aériens traversés et à l'obligation de contact radio avec les organismes gestionnaires ;
- aux règles de vol (arrêtés du 10 octobre 1957 et du 17 novembre 1958 modifié) ;
- aux équipements et documents réglementaires en particulier pour les survols maritimes (arrêté du 24 juillet 1991 modifié).

### **5.2.- Rappels**

En application de l'article 15 de l'arrêté du 6 mai 1995 modifié, susvisé, l'utilisation de l'hélisurface aux abords des aérodromes est soumise à l'accord préalable de l'autorité aéronautique responsable.

**L'utilisation de l'hélisurface est formellement interdite** lorsque celle-ci est située à moins de 6 kilomètres de l'aérodrome : Cannes Mandelieu – Ghisonaccia Alzitone et Propriano Tavarua et à moins de 8 kilomètres des aérodromes : Ajaccio Campo dell'Oro – Bastia Poretta – Calvi Sainte Catherine – Figari Sud-Corse - Montpellier Méditerranée et Nice Côte d'Azur.

**5.3.- Avant de pénétrer dans la zone d'entraînement en Méditerranée D. 54**, le pilote de l'hélicoptère prendra obligatoirement contact avec l'organisme gestionnaire de la zone (FANNY - fréquences : 127,975(P) / 118,5 (S) MHz).

**5.4.- Pour tout vol au départ effectué dans les limites CTR de Nice**, le dépôt d'une intention de vol auprès du bureau de piste de Nice (Tél. 04.93.21.38.18), trente minutes avant le vol, est nécessaire et devra contenir :

- L'indicatif de l'aéronef,
- Le nom du navire,
- La position en radiale et distance de l'hélicoptère avant le décollage par rapport à la balise VOR/DME AZR (109,65 MHz)
- La destination,
- Le premier point de report

**De plus, 10 minutes avant son décollage, le pilote devra rappeler le responsable de TWR (RDT : 04.93.17.21.18) pour confirmer son vol et la position du navire.**

## **ARTICLE 6**

L'exploitation d'hélicoptères en transport public est soumise aux dispositions de l'arrêté du 25 février 1985 modifié relatif aux conditions d'utilisation des hélicoptères exploités par une entreprise de transport aérien, de l'arrêté du 23 septembre 1999 modifié relatif aux conditions techniques d'exploitation d'hélicoptères par une entreprise de transport aérien public (OPS 3) et de l'instruction du 23 avril 2004 modifiée, prise en application de ce même arrêté.

## **ARTICLE 7**

Tout incident ou accident devra être signalé à la brigade de la police aéronautique (Tél. 04.42.95.16.59) et à défaut, à la direction interrégionale de la police aux frontières de la zone Sud (D.I.R.P.A.F. zone Sud/Marseille - Tél. : 04.91.53.60.90), ainsi qu'au district aéronautique compétent.

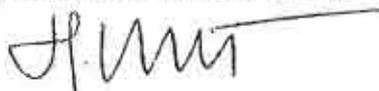
## **ARTICLE 8**

Les infractions au présent arrêté exposent leurs auteurs aux peines prévues par le code de l'aviation civile, par les articles L. 5242-1 et L. 5242-2 du code des transports et par les articles 131-13 et R. 610-5 du code pénal.

## **ARTICLE 9**

Les personnes énumérées à l'article L.150-13 du code de l'aviation civile, les officiers et agents habilités en matière de police maritime sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet maritime de la Méditerranée  
par délégation,  
le commissaire général de la marine Jean-Loup Velut  
adjoint au préfet maritime  
chargé de l'action de l'Etat en mer



## **DECISION**

### **PORTANT PUBLICATION DU PLAN DE BALISAGE DE LA PLAGE DE LA COMMUNE DE COLLIOURE (Pyrénées Orientales)**

*Le vice-amiral d'escadre Yann Tainguy,  
préfet maritime de la Méditerranée*

*Monsieur Michel Moly  
maire de la commune de Collioure*

**VU l'arrêté préfectoral n° 057 / 2011 du 30 mai 2011**

du vice-amiral d'escadre, préfet maritime de la Méditerranée, réglementant la circulation des navires et la pratique des sports nautiques de vitesse dans la bande littorale des 300 mètres bordant la commune de *Collioure*

**VU l'arrêté municipal n° 160 / 2011 du 11 mai 2011**

du maire de la commune de *Collioure* réglementant la baignade et les activités nautiques pratiquées à partir du rivage avec des engins de plage et des engins non immatriculés dans la bande littorale des 300 mètres bordant la commune de *Collioure*

## **DECIDENT**

### **ARTICLE 1**

Le plan de balisage des plages de la commune de *Collioure* est composé de :

**l'arrêté préfectoral n° 057 / 2011 du 30 mai 2011**

du vice-amiral d'escadre, préfet maritime de la Méditerranée, réglementant la circulation des navires et la pratique des sports nautiques de vitesse dans la bande littorale des 300 mètres bordant la commune de *Collioure*

**l'arrêté municipal n° 160 / 2011 du 11 mai 2011**

du maire de la commune de *Collioure* réglementant la baignade et les activités nautiques pratiquées à partir du rivage avec des engins de plage et des engins non immatriculés dans la bande littorale des 300 mètres bordant la commune de *Collioure*.

## ARTICLE 2

Ampliation de la présente décision et des arrêtés visés à l'article 1 sera adressée à :

- Monsieur le préfet des Pyrénées Orientales
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées Orientales

## ARTICLE 3

La présente décision sera publiée avec les arrêtés visés à l'article 1.

Fait à Toulon, le **30 MAI 2011**

Le vice-amiral d'escadre Yann Tainguy  
préfet maritime de la Méditerranée



Monsieur Michel Moly  
maire de la commune de Collioure



Toulon, le 30 mai 2011

DIVISION « ACTION DE L'ETAT EN MER »

## ARRETE PREFECTORAL N° 057 / 2011

### REGLEMENTANT LA CIRCULATION DES NAVIRES ET LA PRATIQUE DES SPORTS NAUTIQUES DE VITESSE DANS LA BANDE LITTORALE DES 300 METRES BORDANT LA COMMUNE DE COLLIOURE (Pyrénées Orientales)

Le vice-amiral d'escadre Yann Tainguy  
préfet maritime de la Méditerranée

- VU le code des transports,
- VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2213-23,
- VU les articles 131-13 et R. 610-5 du code pénal,
- VU le décret n° 2004-112 du 6 février 2004, relatif à l'organisation de l'action de l'Etat en mer,
- VU le décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur,
- VU l'arrêté ministériel du 27 mars 1991 relatif au balisage et à la signalisation dans la bande littorale des 300 mètres,
- VU l'arrêté préfectoral n° 24 / 2000 modifié en date du 24 mai 2000, réglementant la circulation des navires et engins le long des côtes françaises de Méditerranée,

VU l'arrêté municipal n° 160 /2011 du 11 mai 2011 du maire de la commune de Collioure,  
Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées  
Orientales,

## **A R R E T E**

### **ARTICLE 1**

A l'intérieur des zones et chenaux créés par l'arrêté municipal n° 160 /2011 du 11 mai 2011, la navigation, le mouillage des navires et engins immatriculés et la plongée sous-marine sont interdits.

Ces interdictions ne s'appliquent pas aux embarcations chargées des opérations de surveillance et de secours.

### **ARTICLE 2**

Les dispositions du présent arrêté sont opposables lorsque le balisage correspondant est en place.

### **ARTICLE 3**

Les infractions au présent arrêté exposent leurs auteurs aux poursuites et aux peines prévues par les articles 131-13 et R. 610-5 du code pénal, par les articles L. 5242-1 et L. 5242-2 du code des transports, ainsi que par l'article 6 du décret 2007-1167 du 2 août 2007.

### **ARTICLE 4**

Le présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral n° 61/1998 du 10 août 1998.

### **ARTICLE 5**

Le directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées Orientales, les officiers et agents habilités en matière de police de la navigation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département des Pyrénées Orientales.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by '11' and a horizontal line across the bottom.



PLAN DE BALISAGE DES PLAGES DE LA COMMUNE DE COLLIOURE

	Chenal réservé aux planches à voiles
	Chenal réservé aux planches à voiles et aux embarcations non motorisées
	Zone de Baignade

Plage des batteries



**DEPARTEMENT DES PYRENEES -ORIENTALES**

**COMMUNE DE COLLIOURE**

00000000000000

**ARRETE N° 160 /2011**

**OBJET : ARRETE MUNICIPAL PORTANT REGLEMENTATION DE LA BAIGNADE ET DES ACTIVITES NAUTIQUES PRATIQUEES A PARTIR DU RIVAGE AVEC DES ENGINs DE PLAGE ET DES ENGINs NAUTIQUES NON IMMATICULES DANS LA BANDE LITTORALE DES 300 METRES BORDANT LA COMMUNE DE COLLIOURE.**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE COLLIOURE, 1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles L 2211-1 et L 2213-23,  
VU le décret n° 62-13» du 8 janvier 1962, relatif au matériel de signalisation utilisé sur les lieux de baignades,  
VU le décret n° 2004-112 du 6 février 2004 modifié, relatif à l'organisation de l'action de l'Etat, en mer,  
VU la loi n° 86-2 du 3 janvier 1986, relative à la protection et à la mise en valeur du littoral, ses décrets et circulaires d'application  
VU l'arrêté interministériel du 27 mars 1991 relatif au balisage et à la signalisation en zone littoral,  
VU le Code Pénal,

**ARRETE**

**ARTICLE 1:** Dans le dispositif du plan de balisage des plages de la commune de COLLIOURE sont créés :

**1- Dans la Baie de Collioure :**

**1-1 Quatre zones de baignade :**

**1-1-1 Plage de Saint Vincent Sud :**  
Cette zone d'une profondeur de 90m, se situe au droit de la plage Saint Vincent Sud. La circulation d'engins de plage tels que canoës, kayaks, embarcations pneumatiques non motorisées et pédalos y est autorisée. Sa délimitation (zone I) est définie sur le plan figurant en annexe du présent arrêté.

1-1-2 Plage du Boramar ou plage des Pêcheurs :

Cette zone d'une profondeur de 100m, se situe au droit de la plage des Pêcheurs. Sa délimitation (zone II) est définie sur le plan figurant en annexe du présent arrêté.

1-1-3 Plage du Port d'Avall ou plage du Faubourg :

Cette zone d'une profondeur de 75m, se situe au droit de la plage du Port d'Avall. Sa délimitation (zone III) est définie sur le plan figurant en annexe du présent arrêté.

1-1-4 Plage de la Balette :

Cette zone d'une profondeur de 50m, se situe au droit de la plage de la Balette. Sa délimitation (zone IV) est définie sur le plan figurant en annexe du présent arrêté.

1-2 Un chenal réservé à l'accès des planches à voile :

Ce chenal se situe à l'extrémité nord-est de la plage Saint Vincent. Sa délimitation est définie sur le plan figurant en annexe du présent arrêté.

1-3 Deux chenaux réservés à l'accès des planches à voile et embarcations non motorisées :

1-3-1 Un chenal situé au droit de la « passerelle » du Château.

1-3-2 Un chenal situé dans l'axe de l'embouchure du « Coma Chéric ».

La délimitation de ces chenaux est définie en annexe du présent arrêté.

2- Plage des Batteries :

Une zone réservée uniquement à la baignade, de 85m de profondeur. Cette zone se situe au droit de la plage des Batteries. Sa délimitation est définie sur le plan figurant en annexe du présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** Le balisage des zones et chenaux définis à l'article 1 du présent arrêté sera réalisé conformément aux normes édictées par le Service des Phares et Balises.

L'affectation des zones et chenaux sera matérialisée au moyen de bouées conformément aux termes de l'arrêté interministériel du 27 mars 1991 susvisé.

Les dispositions du présent arrêté sont opposables lorsque le balisage correspondant au plan figurant en annexe du présent arrêté est en place.

**ARTICLE 3 :** Toutes infractions au présent arrêté, seront poursuivies et sanctionnées, ce conformément aux lois, textes, et législations en vigueur, par les agents habilités à cet effet.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n°17/98 en date du 1<sup>er</sup> juillet 1998 et l'arrêté n°142/2011 en date du 29 mars 2011.

**ARTICLE 5** : La Directrice Générale des Services de la Ville, tous les officiers de police judiciaire et agents assermentés, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera transcrit sur le registre des arrêtés du Maire.

**CET ARRETE SERA:**

✓ **TRANSMIS A:**

Monsieur Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Céret

✓ **NOTIFIE A :**

M. le Délégué Mer et Littoral - Quartier de Port-Vendres  
Messieurs et mesdames les CRS-MNS  
Monsieur le Commandant la brigade de Gendarmerie de Port-Vendres  
Monsieur le responsable de la Police Municipale  
Monsieur le Chef de Centre de Secours de Collioure

✓ **PUBLIE ET AFFICHE SUIVANT LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR**

FAIT A COLLIOURE LE 11/05/2011

LE MAIRE  
1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil Général  
des Pyrénées-Orientales

MICHEL MOLY





PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Sous-Préfecture de Prades

Bureau de la  
Réglementation

Dossier suivi par :  
M. Michel TAILLANT  
☎ : 04.68.05.39.20  
☎ : 04.68.96.29.35  
✉ : michel.taillant  
@pyrenees-  
orientales.gouv.fr

**ARRETE PREFECTORAL N°. 27 /2011**

**PORTANT REGLEMENTATION DE L'ORGANISATION DE  
LA TROBADA 2011 DANS LE MASSIF DU CANIGOU**

Référence : arrete trobada  
2011.odt

*Le Préfet des PYRENEES ORIENTALES  
Chevalier de la Légion d'Honneur*

VU le Code Forestier, notamment ses articles L.121-1 et R.121-2 ;

VU les articles R.248, R.249 et R.255-1 du Code de la Route ;

VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractères artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque modifiée par la loi n°.67-1174 du 28 décembre 1967 et le décret du 13 juin 1969, pris pour son application ;

VU la loi 91-2 du 3 janvier 1991, relative à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels ;

VU le décret ministériel du 14 octobre 1983, classant le Massif du Canigou parmi les sites pittoresques ;

VU l'arrêté préfectoral n°.2807/97 portant approbation des réserves de chasse et de faune sauvage située dans les forêts domaniales du département des PYRENEES ORIENTALES ;

VU l'arrêté préfectoral accordant délégation de signature à Madame Alice COSTE, Sous-Préfet de Prades

**CONSIDERANT** que la manifestation traditionnelle de la Trobada se déroule du vendredi 17 juin 2011 au dimanche 19 juin 2011 en forêt domaniale du Canigou, sur le site des Cortalets ;  
que ledit site des Cortalets est accessible en voiture par les pistes de Balatg et du Llech, voies relevant du domaine privé de l'Etat ;

**SUR PROPOSITION** de Madame le Sous-Préfet de Prades ;

Adresse Postale : 177 avenue du Général de Gaulle - BP 40685 - 86500 PRADES

Téléphone : ☎ Standard : 04.68.05.39.39  
☎ Fax : 04.68.96.29.35

Renseignements : ☎ INTERNET : <http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr>  
☎ COURRIEL : [contact@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:contact@pyrenees-orientales.gouv.fr)

## ARRETE

**Article 1er : sur la piste du Llech** : la circulation est autorisée pour les véhicules munis d'une dérogation dans les conditions suivantes :

- la montée et la descente desdits véhicules pourront s'effectuer le vendredi 17 juin 2011 de 14 heures à 20 heures et le samedi 18 juin 2011 de 6 heures à 20 heures. Le dimanche 19 juin 2011 de 6 heures à 20 heures, la circulation est autorisée à tout particulier et professionnel ;
- en tout état de cause, aucun véhicule ne devra se trouver sur la route forestière après 20 heures.

Sont autorisés à circuler par dérogation :

a – les véhicules des transporteurs professionnels privés agréés par le syndicat mixte du Canigou, syndicat gestionnaire du site du Grand Canigou et responsable de son aménagement ;

b – les véhicules munis d'un laissez passer, délivré par l'autorité préfectorale, pour assurer le transport des équipements et de la nourriture des comités organisateurs des villages. Ce laissez passer devra rester apposé sur le pare-brise des véhicules durant toute la durée de la manifestation.

Par temps de pluie ou d'orage ou en cas de péril imminent toute circulation de véhicules et de piétons sera interdite.

Les personnels de l'ONF, de l'ONCFS et de la gendarmerie nationale présents à l'entrée de la route forestière du Llech ont compétence pour apprécier les circonstances propres à déclencher la mise en œuvre de cette interdiction et devront veiller au strict respect de son application.

Des panneaux de signalisation appropriés sont installés en bordure de la route forestière. Tout contrevenant aux dispositions qu'ils édictent sera passible d'une amende.

### **Article 2 : Sur la piste de Balatg**

Seuls les véhicules des transporteurs professionnels agréés par le syndicat du Canigou sont autorisés à circuler ainsi que les véhicules professionnels du gérant du refuge du chalet des Cortalets.

Ces transporteurs s'engagent à fermer les barrières après chaque passage sous peine de sanctions.

La montée et la descente des véhicules s'effectueront :

- le vendredi 17 juin 2011 de 14 heures à 20 heures
- le samedi 18 juin 2011 de 6 heures à 9 h 30 et de 16 h 30 à 20 heures ; le créneau horaire de 9 h 30 à 16 h 30 est réservé aux randonneurs et aux ânes à bât
- le dimanche 19 juin 2011 de 6 heures à 20 heures , excepté le créneau horaire de 12 heures à 17 heures réservé aux randonneurs et aux ânes à bât

Le dimanche 20 juin 2010 de 6 heures à 12 heures, les particuliers sont également autorisés à circuler.

**Article 3** : la circulation sur les deux pistes du Llech et de Balatg sera arrêtée au dernier rond point avant l'arrivée au site des Cortalets. Seuls pourront circuler :

- les véhicules des personnes handicapées
- les véhicules assurant le transport du matériel des comités des feux et qui redescendront immédiatement

**Article 4** : seuls 120 véhicules sont admis à stationner sur le site sur les parkings aménagés à cet effet .

**Article 5** : le GR 36 de la Roquette à Baillestavy est interdit aux randonneurs équestres.

**Article 6** : les dispositions du présent arrêté ne s'appliquent pas aux véhicules de l'Office National des Forêts ( ONF), aux véhicules des ayants droits de l'ONF, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ( ONCFS), à ceux des services de police, de la gendarmerie nationale et des services de secours et de lutte contre l'incendie.

**Article 7** : les participants doivent ramener leurs propres ordures.

**Article 8** : Madame le Sous-Préfet de Prades, Messieurs le Commandant du Groupement de Gendarmerie des Pyrénées Orientales, le Chef du Service Interministériel de Défense et de protection Civile, le Chef du Service Départemental de l'Office National des Forêts, le Chef du Service Départemental de l'Office National de la Chasse sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché au Col del Fourn sur le lieu du barrage ainsi qu'au départ de la piste de Balatg par les services de l'O.N.F.

Prades, le 26 mai 2011



**LE PREFET**  
pour le Préfet et par délégation  
**LE SOUS PREFET DE PRADES**

*Alice Coste*  
**Alice COSTE**



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Sous-Préfecture de Prades

Bureau de la  
Réglementation

Dossier suivi par :  
M. Michel TAILLANT  
☎ : 04.68.05.39.20  
☎ : 04.68.96.29.35  
✉ : michel.taillant  
@pyrenees-  
orientales.gouv.fr

ARRETE PREFECTORAL N°. 28 /2011

**PORTANT REGLEMENTAION DE L'ORGANISATION DE  
LA REGENERATION DE LA FLAMME DANS LE MASSIF  
DU CANIGOU LE 22 JUN 2011**

Référence : arrete flamme  
2011.odt

*Le Préfet des PYRENEES ORIENTALES  
Chevalier de la Légion d'Honneur*

VU le Code Forestier, notamment ses articles L.121-1 et R.121-2 ;

VU les articles R.248, R.249 et R.255-1 du Code de la Route ;

VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractères artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque modifiée par la loi n°.67-1174 du 28 décembre 1967 et le décret du 13 juin 1969, pris pour son application ;

VU la loi 91-2 du 3 janvier 1991, relative à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels ;

VU le décret ministériel du 14 octobre 1983, classant le Massif du Canigou parmi les sites pittoresques ;

VU l'arrêté préfectoral n°.2807/97 portant approbation des réserves de chasse et de faune sauvage située dans les forêts domaniales du département des PYRENEES ORIENTALES ;

VU l'arrêté préfectoral accordant délégation de signature à Madame Alice COSTE, Sous-Préfet de Prades

**CONSIDERANT** que la manifestation traditionnelle de la régénération de la flamme se déroule le 22 juin 2011 en forêt domaniale du Canigou, sur le site des Cortalets ; que ledit site des Cortalets est accessible en voiture par les pistes de Balatg et du Llech, voies relevant du domaine privé de l'Etat ;

**SUR PROPOSITION** de Madame le Sous-Préfet de Prades ;

Adresse Postale : 177 avenue du Général de Gaulle - BP 40055 - 66500 PRADES

Téléphone : ☎ Standard 04.68.05.39.39  
☎ Fax 04.68.96.29.35

Renseignements : ☎ INTERNET : <http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr>  
☎ COURRIEL : [contact@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:contact@pyrenees-orientales.gouv.fr)

## ARRETE

**Article 1er : sur la piste du Llech** : la circulation est autorisée pour les véhicules munis d'une dérogation dans les conditions suivantes :

- la montée et la descente desdits véhicules pourront s'effectuer le mercredi 22 juin 2011 de 6 heures à 22 heures ;
- en tout état de cause, aucun véhicule ne devra se trouver sur la route forestière après 22 heures.

Sont autorisés à circuler par dérogation :

a – les véhicules des transporteurs professionnels privés agréés par le syndicat mixte du Canigou, syndicat gestionnaire du site du Grand Canigou et responsable de son aménagement ;

b – les véhicules munis d'un laissez passer, délivré par l'autorité préfectorale, pour assurer le transport de la flamme vers leurs communes respectives . Ce laissez passer devra rester apposé sur le pare-brise des véhicules durant toute la durée de la manifestation.

Par temps de pluie ou d'orage ou en cas de péril imminent toute circulation de véhicules et de piétons sera interdite.

Les personnels de l'ONF, de l'ONCFS et de la gendarmerie nationale présents à l'entrée de la route forestière du Llech ont compétence pour apprécier les circonstances propres à déclencher la mise en œuvre de cette interdiction et devront veiller au strict respect de son application.

Des panneaux de signalisation appropriés sont installés en bordure de la route forestière. Tout contrevenant aux dispositions qu'ils édictent sera passible d'une amende.

### **Article 2 : Sur la piste de Balatg**

Seuls les véhicules des transporteurs professionnels agréés par le syndicat du Canigou sont autorisés à circuler ainsi que les véhicules professionnels du gérant du refuge du chalet des Cortalets.

Ces transporteurs s'engagent à fermer les barrières après chaque passage sous peine de sanctions.

La montée et la descente des véhicules s'effectueront le mercredi 22 juin 2011 de 6 heures à 22 heures.

**Article 3** : la circulation sur les deux pistes du Llech et de Balatg sera arrêtée au dernier rond point avant l'arrivée au site des Cortalets. Seuls pourront circuler les véhicules des personnes handicapées

**Article 4** : sur les deux pistes du Llech et de Balatg, aucune descente ne pourra s'effectuer le 23 juin 2011 avant 5 heures

**Article 5** : seuls 120 véhicules sont admis à stationner sur le site sur les parkings aménagés à cet effet .

**Article 6** : les dispositions du présent arrêté ne s'appliquent pas aux véhicules de l'Office National des Forêts ( ONF), aux véhicules des ayants droits de l'ONF, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ( ONCFS), à ceux des services de police, de la gendarmerie nationale et des services de secours et de lutte contre l'incendie.

**Article 7** : les participants doivent ramener leurs propres ordures.

**Article 8** : Madame le Sous-Préfet de Prades, Messieurs le Commandant du Groupement de Gendarmerie des Pyrénées Orientales, le Chef du Service Interministériel de Défense et de protection Civile, le Chef du Service Départemental de l'Office National des Forêts, le Chef du Service Départemental de l'Office National de la Chasse sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché au Col del Fourn sur le lieu du barrage ainsi qu'au départ de la piste de Balatg par les services de l'O.N.F.

Prades, le 26 mai 2011

**LE PREFET**  
pour le Préfet et par délégation  
**LE SOUS PREFET DE PRADES**



  
Alice COSTE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Sous-Préfecture de Prades

Bureau de la  
Réglementation

N°. 30/2011

Dossier suivi par :  
M. Michel TAILLANT  
☎ : 04.68.05.39.20  
☎ : 04.68.96.29.35  
✉ : michel.taillant  
@pyrenees-orientales.gouv.fr  
Référence : ouv llech 01 06  
2011.odt

**Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation de véhicules à moteur sur les pistes forestières du Llech et de Balaig en forêt domaniale du Canigou à compter du 1er juin 2011**

*LE PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES*  
*Chevalier de la Légion d'Honneur*

**Vu** le code forestier, notamment ses articles L 121.2, R 121.2 et R 331.3

**Vu** le code général des collectivités territoriales spécialement L 2213.4 et L 2215.3

**Vu** le code de la route, spécialement ses articles L 110.1, L 130.3, R 110.1, R 130.1, R 411.5, R 411.8, R 413.1

**Vu** la loi n° 91.2 du 3 janvier 1991, notamment ses articles 1 et 2 et le décret n° 92.258 du 20 mars 1992 pris pour son application,

**Vu** l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié et l'arrêté du 7 juin 1977 relatifs à la signalisation des routes et autoroutes ;

**Vu** l'arrêté préfectoral permanent relatif à la protection du Grand Tétrás, du 25/10/1983.

**Vu** l'arrêté préfectoral portant délégation de signature à Madame Alice Coste, Sous Préfet de Prades ;

**Considérant** que les pistes forestières du Llech et de Balaig, sise en forêt domaniale du Canigou, domaine privé forestier de l'Etat, font courir aux automobilistes et autres utilisateurs qui les empruntent des risques manifestes d'accident, tant à raison de l'instabilité des rochers qui les surplombent, des intempéries climatiques particulières en période hivernale et en cas de fortes pluies, qu'à raison de l'importance du trafic automobile en période de tourisme estival alors même que ces voies privées ne sont ni conçues ni adaptées pour un trafic d'une telle importance.

**Considérant**, de surcroît, que le nombre croissant de véhicules empruntant cette voirie forestière d'une part, remet en cause l'esprit même des lieux dont l'attrait réside précisément dans les sentiments de tranquillité, de calme, d'immensité naturelle et sauvage que le public y recherche, d'autre part excède les capacités d'accueil des parcs de stationnement, cette situation conduisant à des risques graves d'atteinte au milieu naturel par suite d'un stationnement anarchique sur les pelouses.

Adresse Postale : 177 avenue du Général de Gaulle - BP 40045 - 66503 PRADES

Téléphone : ☎ Standard 04.68.05.39.39  
☎ Fax 04.68.96.29.35

Renseignements : ☎ INTERNET : <http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr>  
☎ COURRIEL : [contact@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:contact@pyrenees-orientales.gouv.fr)

**Considérant** que le milieu naturel auquel donnent accès ces pistes héberge des espèces faunistiques d'intérêt écologique primordial, sensibles au dérangement à certaines périodes (hivernage, reproduction du grand tétras, et du lagopède)

**Considérant** qu'il convient, eu égard aux caractéristiques particulières de ces voies forestières, aux risques d'atteinte à l'environnement et aux périls environnants liés aux conditions climatiques et à l'instabilité des masses rocheuses, de réglementer la circulation du public et des diverses catégories de véhicules sur cette route, ainsi que leur stationnement, ce dans l'intérêt de la sécurité publique et de la protection du milieu naturel tout en préservant une liberté d'accès du public à un des hauts lieux du tourisme pyrénéen,

**SUR PROPOSITION** de Madame le Sous-Préfet de l'arrondissement de Prades.

### ARRETE

#### **Article 1 Champ d'application :**

A compter du 1er juin 2011, la circulation et le stationnement des véhicules à moteur sur les routes forestières du Llech et de Balaig, pour l'intégralité de leurs tronçons situés dans la forêt domaniale du Canigou, domaine forestier privé de l'Etat, sont autorisés sous réserve du respect des dispositions du présent arrêté.

En période d'ouverture à la circulation publique, les dispositions du code de la route sont applicables de plein droit, sous réserve des mesures édictées par le présent arrêté.

#### **Article 2 : Dispositions spécifiques au week-end de la Trobada les 17,18 et 19 juin et à la journée de la régénération de la flamme du 22 juin 2011 :**

Les modalités de circulation sur les pistes forestières du Llech et de Balaig lors de ces deux manifestations sont définies dans des arrêtés préfectoraux spécifiques.

#### **Article 3 – Dispositions applicables à la route forestière du Llech :**

La circulation est interdite par temps de pluie afin de prendre en compte le risque important lié aux chutes de pierres

De plus après un épisode pluvieux d'une exceptionnelle intensité, la circulation sera interdite pendant une période d'une durée de 24 heures après la pluie.

La circulation est interdite du coucher au lever du soleil.

La circulation est interdite aux véhicules de transport en commun (à partir de dix places), aux caravanes et aux campings cars.

La circulation sur le tronçon de piste entre la barrière des Cortalets et le chalet-refuge des Cortalets est interdite à tout véhicule, sauf services habilités cités au 5.1.

En période d'ouverture :

- la vitesse est limitée à 30 km/h ;
- le stationnement est interdit en dehors des aires prévues à cet effet et désignées par une signalisation appropriée.

#### **Article 4 – Dispositions applicables à la route forestière de Balaig :**

##### **Article 4.1 : Dispositions applicables durant toute la période d'ouverture:**

La circulation est interdite du coucher au lever du soleil.

La circulation est interdite aux véhicules de transport en commun (à partir de dix places), aux caravanes et aux campings cars.

En période d'ouverture :

- la circulation est interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes ainsi qu'aux véhicules de plus de 2,20 mètres de hauteur du col de Millères jusqu'au refuge de Balaig ;
- la vitesse est limitée à 30 km/h ;
- le stationnement est interdit en dehors des aires prévues à cet effet et désignées par une signalisation appropriée.

##### **Article 4.2 : Dispositions spécifiques à la période du 4 juillet au 26 août 2011 inclus :**

Durant cette période de fréquentation maximale du massif, la circulation est interdite de 8 heures à 18 heures à tous les véhicules, sauf ceux affectés au transport public de personnes (jusqu'à neuf places) et autorisés selon des modalités et conditions fixées par le Directeur de l'Agence Départementale de l'Office National des Forêts.

#### **Article 5 – Dispositions générales communes s'appliquant aux deux pistes du Llech et de Balaig :**

##### **Article 5.1 : Services habilités :**

Les dispositions du présent arrêté ne s'appliquent pas aux véhicules de l'Office National des Forêts (ONF), aux véhicules des ayants droit de l'ONF dans le cadre de l'activité leur conférant leur qualité d'ayants droit, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), à ceux des services de police, de la gendarmerie nationale et des services de secours et de lutte contre l'incendie.

##### **Article 5.2 : Mesures d'urgence :**

En cas de péril imminent, nécessitant des mesures d'urgence manifeste, le Directeur d'Agence de l'ONF peut prendre immédiatement les dispositions propres à assurer la sécurité publique. Il en informe le Préfet dans les 24 heures.

#### **Article 6 – Références et personnes physiques et morales chargées de l'exécution du présent arrêté**

##### **Article 6.1 : Référence de l'arrêté abrogé :**

Le présent arrêté abroge et remplace les arrêtés préfectoraux n° 20/2011 en date du 11/05/2011 et n° 25/2011 en date du 19/05/2011 .

##### **Article 6.2 : Exécution de présent arrêté :**

Les services de l'ONF sont chargés d'apposer la signalisation correspondant aux prescriptions fixées par le présent arrêté.

**Article 7 –**

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, Madame le Sous-Préfet de Prades, Monsieur le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Orientales, Monsieur le Directeur du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile, Monsieur le Directeur des Relations Locales, Monsieur le Directeur d'Agence Départementale de l'Office National des Forêts, Monsieur le Chef du Service de Restauration des Terrains en Montagne, Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canigou Grand Site, Monsieur le Directeur de l'Office National de la Chasse et de la faune sauvage sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Prades, le 26 mai 2011

**LE PREFET**  
pour le Préfet et par délégation  
**LE SOUS PREFET DE PRADES**



  
Alice COSTE



## PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**ARRETE PREFECTORAL N°**  
portant constitution du jury d'examen pour  
l'obtention du brevet national  
de jeunes sapeurs-pompiers

..  
/2011

**LE PREFET DU DEPARTEMENT  
DES PYRENEES-ORIENTALES  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté Nor : IOCE0824193A du 10 octobre 2008 de Madame la Ministre de l'intérieur relatif aux jeunes sapeurs-pompiers,

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'incendie et de Secours, chef du corps départemental,

### ARRETE

Article 1<sup>er</sup> : Il est constitué un jury d'examen pour l'obtention du Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Article 2 : Le jury institué à l'article précédent est composé des membres suivants :

Président : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Orientales ou un officier de sapeurs-pompiers professionnels le représentant.

- Monsieur le médecin-chef ou son représentant,
- Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports ou son représentant,
- Monsieur Laurent LACOMBE, président de l'union départementale des sapeurs-pompiers des Pyrénées-Orientales, ou son représentant,
- Monsieur Dominique HURAUULT, commandant de sapeurs-pompiers professionnels en qualité d'officier de sapeurs-pompiers professionnels
- Monsieur Christian BELLOT, major de sapeurs-pompiers volontaires en qualité d'officier de sapeurs-pompiers volontaires,
- Monsieur Sylvain COUSIN, adjudant de sapeurs-pompiers volontaires en qualité d'animateur de section de jeunes sapeurs-pompiers,

Article 3 : le jury se réunira le 23 mai 2011 au Service Départemental d'Incendie et de secours à PERPIGNAN à 17h30.

Article 4 : Le jury s'adjoindra, en tant que de besoin, des examinateurs qui participeront aux délibérations avec voix consultative.

Article 5 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des Actes Administratifs.

Fait à Perpignan, le

Le Préfet,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, sweeping stroke that ends in a small hook.